

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 25 (1961)
Heft: 97-98

Artikel: Les noms des vents en gallo-roman
Autor: Alleyne, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399267>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES NOMS DES VENTS EN GALLO-ROMAN

Le vent est un phénomène géo-physique qui a intrigué et continue à intriguer les êtres vivants. C'est une banalité de dire que, tandis que nous le sentons et que nous en voyons, d'une manière frappante, les effets, nous ne l'avons j'amaïs réellement vu, ni n'avons compris d'où provient son propre caractère. Mais c'est pourtant un fait qui, par ailleurs, a eu des conséquences sur la langue ¹. C'est aussi une banalité de constater que le vent souffle par degrés de force; mais pour certaines gens, les différents degrés de force sont d'une importance considérable. Par conséquent, notamment chez les marins et les paysans, le vocabulaire consacré à ce phénomène devient très riche.

Ce qui importe dans ce travail est surtout la notion générale de « vent », c'est-à-dire, l'agitation plus ou moins forte de l'atmosphère. Il ne s'agit donc pas de l'atmosphère même, qui est pour ainsi dire l'essence du vent, le vent immobilisé, ni du vent tempétueux, mais plutôt de l'idée évoquée dans le milieu urbain, paysan et marin par le mot *vent*. Cette idée n'est pas facile à préciser et les différences de degrés de force ne sont pas strictement délimitées dans le vocabulaire. D'où vient la nécessité de formuler des expressions telles que « petit vent », « petite brise », « petit air ».

Mais, pour exprimer la notion générale de « vent », on constate qu'il existe une famille lexicologique dont les membres se retrouvent dans

1. Chez les peuples de l'Antiquité, non seulement les Grecs et les Romains, mais aussi ceux de l'Orient, les vents passaient pour des puissances surnaturelles de l'air. Les unes étaient favorables, les autres malfaisantes. L'imagination des Grecs et puis des Romains en établit même une généalogie, donnant à chaque vent des traits de caractère et des attributs. Cette personnification continue, sous une forme affaiblie, à notre époque, et joue un rôle important dans la désignation des vents (cf. Chapitre V). Elle a aussi donné naissance à des expressions du type « un vent de mort souffle à travers la ville », « vent du bonheur », « vent du malheur ».

tous les pays de l'Europe occidentale. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, vu que le vent est un élément géo-physique universel, éternel, et dont le caractère physique ne connaît pas de particularités propres aux nations. Le français *vent* remonte au latin *VENTUM*, de même que l'espagnol *viento*, le portugais *vento*, l'italien *vento*, le catalan *vent*, et le roumain *vînt*. Dans les langues germaniques, l'anglais *wind* et l'allemand *Wind* permettent de postuler une forme germanique *wind*, qui, avec le latin *ventum*, doivent être rapprochées du radical sanskrit *va-* (« souffler ») ¹.

On a des raisons de croire que *ventus* avait, à l'origine, une acception semblable à celle de *aer*. Le latin *aer* est un emprunt du grec *ἄρ*, substantif dérivé du verbe *ἄρμι* (« souffler »). J. Marouzeau dans son ouvrage *Quelques Aspects de la Formation du Latin Littéraire* (p. 77) fait la remarque suivante : « A défaut du sens étymologique, vrai ou supposé, Virgile se plaît à rappeler l'acception ancienne des mots : il emploie comme Ennius *ventus* au sens de *aer* : *Aed.* IV, 257, *ventosque secabat* ; *Georg.* III, 233, *ventos lacessit* ». Mais il est évident qu'il s'agit là d'un procédé stylistique. A l'époque où Virgile a écrit, la langue, comme il arrive souvent, s'était déjà tirée de l'embarras, *ventus* ayant comme sens de base « l'air en mouvement », « l'air agité », et se distinguant de *aer* parce qu'il exprime un mouvement.

Un exemple tiré de Pline le Jeune, écrivant au premier siècle de notre ère, fait bien ressortir la différence sémantique entre les deux mots : *Semper aer spiritu aliquo movetur : frequentius tamen auras, quam ventos habet.*

Cet exemple fait aussi connaître la troisième des expressions qui s'emploient usuellement en latin pour rendre l'idée de l'air ou de l'air en mouvement. Sur l'échelle des degrés de force, *aura* se situe entre *aer* et *ventus*. Vu, que, comme je l'ai dit, les lignes de division entre les trois idées ne sont pas clairement marquées, les trois mots sont parfois employés l'un pour l'autre. De là, outre les exemples de Virgile cités ci-dessus :

VENTUS au sens de AER :

« *In nubibus arsit arundo*
Signavitque viam flammis tenuesque recessit
Consumpta in ventos. » (Vir. *Aed.* V, 526).

1. Ernout et Meillet, *Dict. Éty. de la langue latine*, 2^e éd., p. 1086.

AURA au sens de VENTUS :

« *Aurae*

Vela vocant, tumidoque inflatur carbasus austro »

Vir. Aed. III, 356).

Je n'ai trouvé aucun exemple latin de *aer* au sens de *ventus* ¹.

A. L'IDÉE GÉNÉRALE DE VENT

I. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

DES TERMES EXPRIMANT L'IDÉE GÉNÉRALE DE VENT.

Pour exprimer l'idée générale de vent, on constate que les trois mots, AEREM, AURAM, VENTUM, qui ont désigné, dès l'époque latine, l'atmosphère et son agitation plus ou moins forte, continuent à être employés dans les patois gallo-romans. D'après les données de la carte n° 1369 de l'ALF, les représentants du latin VENTUM couvrent la partie la plus considérable, ne laissant à l'écart que le Massif Central, une région alpine, et un coin au Nord-Est, en Wallonie ². AURAM existe dans les départements de l'Ardèche, la Lozère, la Haute-Loire, et dans la partie orientale du Puy-de-Dôme. L'ALF le relève aussi dans les départements alpins : Doubs, points 31 (La Rivière); Savoie, point 973 (Lanslebourg); Hautes-Alpes, points 869 et 971 (Saint-Firmin et Monétier). L'aire déborde dans le Piémont et dans la Suisse Romande, mais l'ALS (II, carte n° 399) montre qu'elle ne s'étend pas très loin. Les deux aires de AURAM sont menacées de tous côtés par VENTUM qui y a fait des incursions et qui est en concurrence avec AURAM en plusieurs points.

Une petite zone de *ér* s'observe en Wallonie. *ér* est aussi enregistré en deux points contigus (la ville et le faubourg de Saint-Pol-sur-Ternoise) dans le département du Pas-de-Calais. A Gavarnie, point 697, Edmont a relevé *ayre*, forme espagnole remontant à AEREM.

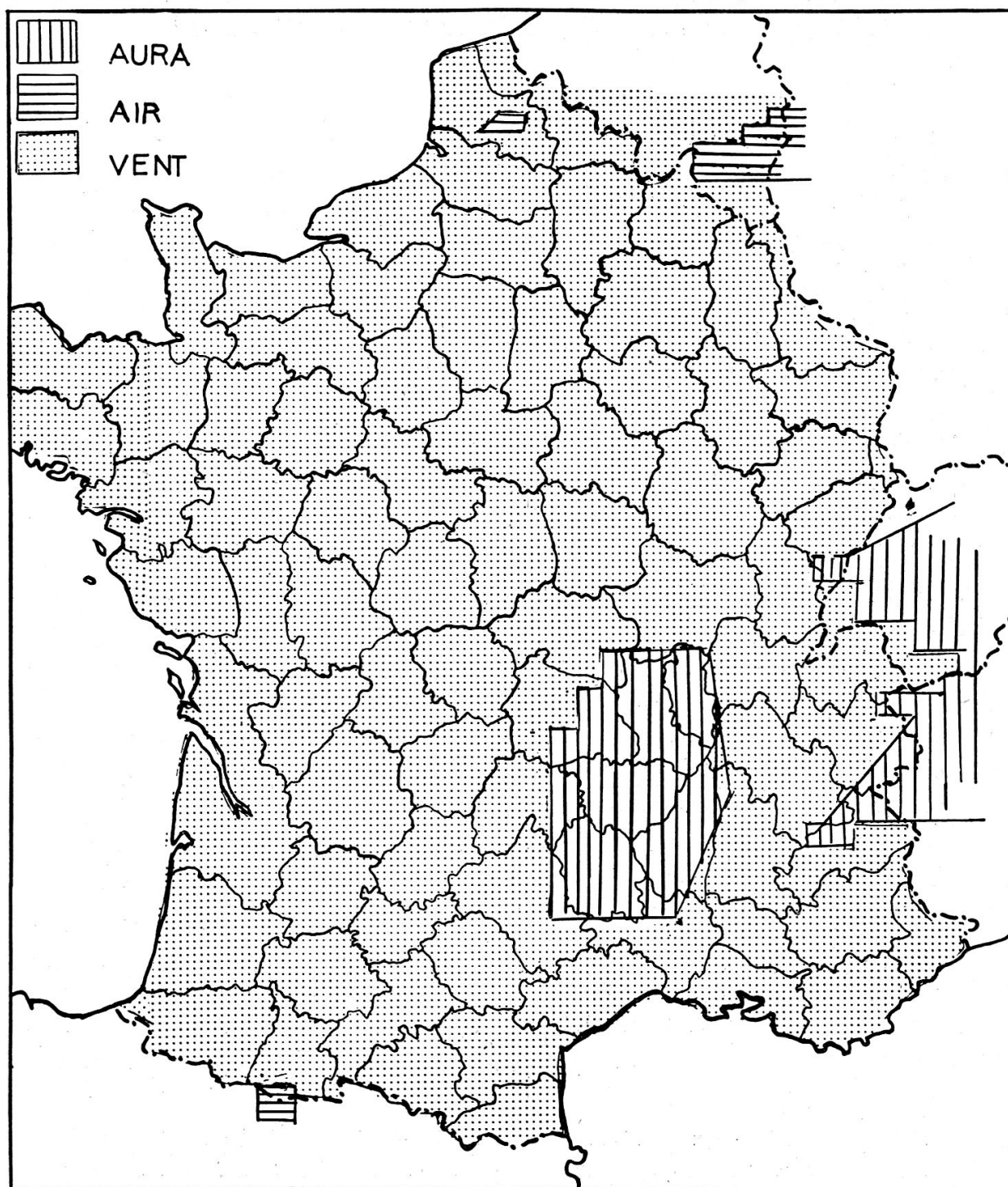
Les atlas régionaux présentent, bien entendu, un tableau plus détaillé des régions qu'ils concernent ³. Ainsi les enquêtes de Jean Haust en Wallonie ont découvert une zone plus étendue de *ér*, qui occupe, en effet, la

1. J'ai consulté les deux grands dictionnaires latins de Freund et de Forcellini.

2. Voir aussi carte n° 1, qui est une synthèse de l'ALF 1369, ALMC 18, ALLy 765, ALW 18, ALG 1023.

3. Voir ci-dessus.

plus grande partie de la région wallonne proprement dite. Les Atlas régionaux du Lyonnais et du Massif Central ne sont pas moins révélateurs. Celui-là enregistre AURAM partout dans les départements du Rhône



CARTE 1. — L'idée générale de vent.

et de la Loire, abstraction faite de dix points au Nord ¹ et deux aux environs de Lyon, où le mot noté est *vent*. Comment se fait-il qu'Edmont n'ait pas trouvé, au cours de ses enquêtes dans cette région, une seule forme de AURAM ². La carte « Le Vent du Sud » (n° 766 de l'ALLy) donne la réponse à cette question. Le questionnaire plus complet de l'équipe de Mgr Gardette a révélé que les sujets parlants lyonnais désignent le vent du Sud simplement par « le vent ». Il est donc bien clair qu'Edmont leur demandant, présume-t-on, de donner l'équivalent de *vent* en patois, les lyonnais ont répondu simplement *vẽ*, qui est patois, sans préciser s'il s'agissait d'un terme générique ou spécifique. Là où *vent* reste seul comme terme générique, les sujets parlants dénomment le vent du Sud « vent du Midi ». Des considérations synchroniques du patois de la région nous obligent à dire que les sujets ajoutent « du Midi » pour distinguer le vent du Sud du vent en général. L'histoire, bien sûr, met les faits dans une perspective différente, que nous allons voir au chapitre « Vents du Sud » dans la deuxième partie du travail.

La carte n° 18 de l'ALMC « le Vent Souffle » confirme les données de l'ALF, et on y retrouve les mêmes faits qu'en Lyonnais : VENTUM s'emploie souvent uniquement pour désigner le vent du Sud, tandis que AURAM est le terme générique.

L'état linguistique que décrivent les atlas ne s'est ainsi fixé qu'après bien des vicissitudes. L'étude géographique de la langue fait ressortir la

1. C'est là que se rencontrent l'aire VENTUM de la langue d'oïl et l'aire AURAM du francoprovençal. Les trois points les plus méridionaux connaissent les deux termes.

2. Cette question fait penser à la difficulté inhérente à la composition et à l'interprétation d'une carte telle que « vent ». L'enquêteur qui remplit le questionnaire n'est pas du tout sur un terrain solide. Quand il s'agit d'un objet, l'enquêteur, sans le dénommer, peut le montrer ou le décrire assez facilement ; la réponse sera un reflet fidèle du patois. C'est tout à fait autre chose dans le cas de « vent ». A moins qu'il n'y ait un souffle de vent sensible au moment où l'enquêteur pose sa question, il ne peut pas facilement éviter d'utiliser le mot *vent* dans la question posée, et partant de créer une tendance vers un calque phonétique en patois. Une autre difficulté réside dans le fait que le vent prend diverses formes (il est fort, faible, sec, il amène la pluie, etc.) et la conscience de ces formes ainsi que l'importance de leur diversité peuvent changer selon que le sujet est de la ville ou de la campagne. A un citadin, il suffira d'avoir à sa disposition une seule expression — « il fait du vent » — pour un phénomène qui joue un rôle négligeable dans sa vie. Inversement, le vent intéresse beaucoup la vie paysanne, le succès des récoltes étant souvent à sa merci. Afin de tirer tous les renseignements possibles et les plus exacts pour la carte « vent », il faudrait un questionnaire beaucoup plus détaillé que l'ALF ne pouvait l'établir, vu l'ampleur de l'entreprise.

lutte constante à laquelle se livrent les mots, la victoire des uns, la défaite des autres. Au début de la Romania, la répartition des mots AURAM et VENTUM, venus ensemble en Gaule, fut sans doute bien différente de l'actuelle. Par la distribution des formes, telles que la présentent l'*ALF*, l'*ALLY*, l'*ALMC*, on peut supposer une ancienne aire de AURAM dans tout le coin sud-est, s'étendant du Massif Central jusqu'au Piémont et à la Suisse Romande. Cette aire, VENTUM semble l'avoir divisée nettement en deux. Cependant le tableau présenté par l'*ALF* est incomplet. Des descendants de AURAM doivent être éparpillés dans le couloir rhodanien occupé par VENTUM. L'*ALF* signale sur la carte « vent », terme générique, sept points où le mot *vent* désigne spécifiquement le vent du Sud (voir carte n° 1); donc il se peut bien qu'en ces sept points AURAM existe comme terme générique. De plus l'*Atlas Linguistiques des Terres Froides* enregistre AURAM partout dans cette région, et les enquêtes poursuivies actuellement en franco-provençal par M. Tuaillon ont déjà relevé un descendant de AURAM rendant l'idée générale de vent en plusieurs localités : Bessans, Fontcouverte, Lanslebourg (*ALF*, 973)¹, Ayn (Savoie); Saint-Denis, Jayat, Cormoz (La Bresse); Seytroux (Haute-Savoie). Dans le domaine de M. Tuaillon, l'influence française a fait que le mot *vent*, proprement « vent du Sud » (sauf dans la moitié orientale de la Savoie), exprime souvent actuellement le vent en général... En cette occurrence, le mot AURAM, vieilli, ne disparaît pas complètement, mais a parfois un emploi restreint : tantôt il porte un sens proche de celui de *aurisse* « vent violent, presque en ouragan, qui souffle juste avant un orage » (cf. *ALLY* 775 et *ALMC* 32), tantôt il s'emploie uniquement avec des adjectifs qualificatifs, par exemple, *grande aura* « aurisse », *petite aura* « brise »; une expression bressane : *lez ère sèlô* « les vents soufflent », « il fait du vent en tous sens » est aussi significative. Enfin il existe, entre Saint-Étienne et Saint-Marcellin (Isère) un col qui s'appelle *Toutes Aures*².

En ce qui concerne les limites occidentales de AURAM, la carte « orage » de l'*ALF* (n° 945) révèle, dans le département du Lot-et-Garonne, point 657, une forme *auro*, au sens, bien sûr, d'orage. Il se peut donc que l'ancienne zone de AURAM touchât les côtes du Sud-Ouest de la France, malgré le fait que la forme gasconne témoigne d'un développement sémantique dont il n'a pas encore été question.

1. Dans ces trois localités, le mot *vent* n'a pas été relevé.

2. Cf. Mistral, I, p. 182; le toponyme a aussi été relevé par M. Tuaillon.

AURAM s'est moins solidement implanté dans la Péninsule ibérique, où le terme a un caractère plus savant que populaire. Un usage figuratif au sens de « légèreté », « inconstance », qu'on remarque en latin chez Lucrèce et Ovide, est plus répandu que l'usage comportant l'idée de « vent ». Cf. *orat* (catalan), *orate* (esp.) « fou » ; et voir l'article « orate » de Corominas¹.

Sans préciser toujours les localités, Mistral atteste l'existence, parmi les divers dialectes de la langue d'oc, de AURAM :

1) comme radical d'un verbe *aura* « venter », « faire du vent ». Ce verbe est de formation post-classique, — du latin vulgaire ou du roman — et donne une idée de l'ancienne vitalité du substantif. AURAM étant employé sur le même plan que VENTUM, la paire VENTUM : VENTARE a attiré la création d'un système pareil dans l'emploi de AURAM ;

2) comme radical de plusieurs substantifs dérivés, dont : *auratge* « orage » probablement venu de la langue d'oïl ; voir ALF carte 945 « orage », où l'on voit que *orage* apparaît comme un envahisseur dans le Midi et que d'autres termes : *mudado*, *mua*, *periglè*, *tampural*, *chyavano*, *trunado*, lui opposent une résistance ; *aurado*, cf. l'ancien français *orée* ; FEW s. v. *aura* ; Godefroy s. v. *orée* ; *aurasso* < AURAM + ACEA suffixe péjoratif ; *aurisse*, voir ALLy 775 et ALMC 32 ; *auragan* « ouragan »² ;

3) dans la toponymie provençale : *la Colo de Totos-Auros* à Manosque (Basses-Alpes) ; *la Porto de l'Auro*, une des portes d'Arles.

Quant à la langue d'oïl, les œuvres littéraires fourmillent d'exemples de *ore*, *aure* (< AURAM). D'autre part, l'article « armoricus » du FEW explique bien que les formes féminines de ARMORICUS désignant le vent du Nord-Ouest en Bretagne, attestent l'existence de AURAM, substantif féminin, à côté de VENTUM dans cette région. Le témoin le plus important de AURAM en langue d'oïl est, sans doute, son dérivé AURATICUM, qui a donné le substantif moderne *orage*.

1. *Diccionario Crítico Etimológico de la Lengua Castellana*.

2. Peut-être Mistral a-t-il tort de citer *auragan* parmi les dérivés de AURAM. L'étymologie AURAM-CANAM « vent blanc » proposée par Mistral est fort ingénieuse et séduisante. Il y a beaucoup d'exemples de vents désignés par un adjectif de couleur (voir Ch. X et XV). Mais elle se heurte à des difficultés considérables. D'abord on ne voit pas clairement pourquoi la voyelle finale de CANAM aurait disparu. Ensuite, *ouragan* n'est pas attesté avant le xvi^e siècle. On est donc contraint de continuer à croire à un emprunt à une langue indigène de la région des Antilles. Néanmoins, il est très probable que dans la forme *auragan*, la première partie remonte à AURAM, non pas par évolution directe, mais par l'étymologie populaire.

VENTUM, le terme usuel en latin, se trouve dans toutes les régions gallo-romanes soit comme terme générique, soit comme désignation spécifique.

Nous pouvons conclure donc que VENTUM et AURAM, arrivés en même temps en Gaule, ont évolué ensemble et ont vécu côte à côte durant plusieurs siècles, mais que, dès le début, le domaine de AURAM était plus restreint que celui de VENTUM. Il semble que leurs fonctions fussent divisées, l'un remplissant une fonction générique et l'autre spécifique, ou bien AURAM se déplaçant sémantiquement pour exprimer « orage ». L'étude des désignations des vents, que nous ferons dans la deuxième partie, répandra sans doute plus de lumière sur la fonction destinée à chaque mot dans une région particulière. Les atlas linguistiques montrent que AURAM a disparu dans le Nord de la France, et que son domaine et son emploi ont commencé à se restreindre dans le Midi.

Nous devons maintenant entreprendre l'étude détaillée de AURAM, pour en tracer l'histoire depuis l'époque du latin classique jusqu'à l'époque actuelle.

II. AURA.

Il est d'abord nécessaire d'étudier l'article « Aura » dans les dictionnaires latins ¹, pour nous informer de son usage, sans oublier qu'il va s'agir de l'usage surtout littéraire.

Le sens propre de AURA était en latin « air légèrement agité », « souffle d'air », « brise ». La grande majorité des exemples fournis par les deux dictionnaires que j'ai consultés sont pris dans des ouvrages poétiques. Je me contente d'en citer deux :

Et me, quem dudum non ulla injecta movebat tela
Nunc omnes terrent aurae ; (Vir. *Aed.* II, 282).
Aura parit flores tepidi foecunda Favoni (Cat. 64, 282).

Il n'y a que trois exemples en prose du sens propre de *aura* : deux appartiennent à un ouvrage de Pline le Jeune de caractère technique (dont l'un cité ci-dessus, p. 76) ; l'autre est tiré des *Origines* d'Isidorus.

Après Lucrèce (98-55 av. J.-C.), il semble que le sens de AURA se soit élargi, mais l'usage reste poétique *praecipue apud poetas*. AURA est arrivé à être appliqué à n'importe quel vent, fort ou léger. Il était également pos-

1. Les dictionnaires de Freund et de Forcellini.

sible qu'un adjectif de n'importe quel sens soit qualificatif de AURA : par exemple, Ov., *Fac. Med.*, 57 : *aurae ventosae* ; Stat. 6, *Theb.* 157 : « *aura violentior caeli* » ; Cat. 62, 84 : *aura lenis*.

D'ailleurs Freud signale que l'emploi métaphorique de AURA au sens de « l'air qu'on respire » ou « l'air des régions supérieures » est surtout dans la poésie.

Quant aux ouvrages en prose, ils ne fournissent qu'un emploi figuratif. AURA s'emploie chez les prosateurs classiques pour exprimer le vent qui apporte la rumeur de la foule ; un souffle favorable ; la faveur populaire qui change au jour le jour. Les exemples suivants en témoignent :

« *Totam opinionem parva nonnumquam commutat aura rumoris* » (Cic. *Murena*)

« *Criminando patres, alliciendo ad se plebem, jam aura, non consilio ferri* » Liv. 6, 11).

Ce qui ressort de cette étude est le caractère incontestablement poétique et affectif du mot AURA. L'idée même d'un souffle doux, d'un zéphir, comporte quelque chose de très poétique ¹.

Faut-il en conclure qu'étant poétique, AURA ne faisait pas partie du vocabulaire de l'homme moyen de l'antiquité ? Nullement. La notion d'une différence profonde entre *sermo urbanus* et *sermo rusticus* s'est naguère considérablement modifiée, grâce, en particulier, à l'article de Ferdinand Lot : *A quelle époque a-t-on cessé de parler le latin* ². Il semble maintenant plus plausible d'admettre comme hypothèse que la langue dite vulgaire n'était que l'expression de tous les jours commune à toutes les classes. Il est donc admissible qu'un Romain quelconque, pourvu qu'il fût instruit (et les ouvrages de Carcopino tendent à prouver que l'instruction était accessible à tout le monde à Rome), a dû posséder dans son bagage lexicologique le mot AURA. Mais il ne va pas de soi que l'idée lui vient souvent d'utiliser le mot. Il en va de même du mot *rive* que tout Français connaît sans doute dans le sens de « bord de la mer », mais dont peu de gens se servent dans le langage de tous les jours.

Quelle est la situation dans la période post-classique et sous l'empire ? Les données du *Glossarium* du Cange sont d'une importance considérable. Témoignage lexicologique de la basse latinité, elles représentent une période où le latin n'est plus la langue d'une seule ville, et où, pour beaucoup de raisons, linguistiques et autres, l'état de la langue est sensi-

1. Cf. l'usage de *brise* très répandu dans la poésie.

2. *Bulletin du Cange*, 1931, I, p. 97 *sqq.*

blement différent de ce qu'il était à l'époque classique. L'évolution que subit la langue intéresse le mot AURA. Le *Glossarium* atteste que AURA, dans le latin du Bas-Empire, avait comme acceptions principales « tempête », « vent plutôt violent ». Dans les *Gloses Isonis Magistri*, AURA se trouve à côté de TEMPESTAS, ce qui veut dire que les deux mots sont synonymes. Voici deux exemples :

« Cum naves nostrae, quae jam portum tenebant, reverti non poterant quia videlicet aura erat eis contraria . . . » (T. Walsingham, p. 226).

« Contra tantas aquarum et aurarum varietates » (*Vita S. Venantii fratris S. Honorati Arelat.*).

En revanche, les *Glosses latino-grecques* expliquent AURA par le grec αὔρα, πνοή « brise ». L'exemple suivant montre aussi que l'acception de « vent doux » avait été conservée, sans doute par la tradition littéraire :

« Quia ad audientiam vestram appellabamus, procellam ad auram convertere studuerunt » (*Livo Rex Armeniae in Gestis Innocentii, III, p. 27*).

Nous avons vu que les atlas linguistiques reflètent le nouvel état de la langue : AURAM existe encore pour exprimer « Vent fort », et son emploi a été auparavant plus largement étendu. Le *FEW* (s. v. *aura*) signale que AURAM existe dans le sens de « tempête » et ancien provençal, dans la Suisse Romande, dans le patois de Hérémence et dans celui de la commune de Jujurieux, dans les Hautes-Alpes et dans le Rhône. L'*ALF* donne des précisions : la carte « orage » montre un descendant de AURAM à 657 (Lot-et-Garonne), 958 (Haute-Savoie), 912 (Isère), 914 (Rhône), 73 et 63 (Suisse Romande).

En langue d'oïl, AURAM, sans exister longtemps comme terme usuel pour « vent » ou « tempête », ne laisse pas moins faire sentir sa présence dans le dérivé AURATICUM. « Le sens moderne (« orage ») apparaît de bonne heure pour triompher au xvi^e siècle »¹. Mais jusqu'au xvi^e siècle, le suffixe -ATICUM ne change pas nécessairement le sens de AURAM. AURATICUM signifie « vent », tout comme VISATICUM et RIPATICUM portent le même sens que VISUM et RIPAM². Mais ainsi que VISATICUM pouvait exprimer, en outre, l'ensemble de traits que contenait le VISUM, AURA-

1. Bloch et von Wartburg, *Dict. Éty. de la Langue française*, s. v. orage.

2. « En français local, lorsqu'on veut dire « il fait du vent » sans préciser de quel vent il s'agit, on emploie volontiers l'expression « il fait d'orage », « il fait de l'orage », extrait des notes marginales de l'*ALLy*, carte 765 ».

TICUM pouvait exprimer un ensemble de AURAS, et de là le sens supplémentaire et particulier d'« orage ».

Il semble donc qu'au début de la romanisation, AURAM ait existé en Gaule (le territoire actuel français, le Piémont et le Rhéto-roman) au sens de « vent plutôt fort ». Le sens de « tempête » était moins répandu et semble avoir été vite accaparé par AURATICUM.

Le problème n'est pas de savoir si les Romains venus en Gaule ont connu ou non le mot poétique AURA. Il réside dans le fait que le mot poétique a été si popularisé et a aussi changé si profondément de signification (seulement dans la langue parlée), ceci malgré le fait que le nouveau sens de AURA semble avoir été en partie un redoublement du sens de VENTUS et que le déplacement sémantique semble avoir créé une lacune dans la langue parlée : l'absence d'un mot exprimant « vent léger ».

Est-ce qu'on peut conjecturer que même à l'époque classique, AURA exprimait dans le *sermo rusticus* « vent fort », « tempête », tandis que la langue littéraire favorisait le sens de « brise » ? Nous allons voir qu'il en est de même au Moyen Age où *aura* est employé dans la poésie courtoise des Troubadours au sens de « vent doux », alors que les sujets parlants entendent par le même mot « vent fort ». La répartition du nouveau sens s'oppose à cette hypothèse. Du fait que l'évolution de AURA intéresse seulement l'ancien territoire gaulois, il faut la considérer comme un phénomène roman. Les territoires les plus tôt colonisés par Rome — l'Italie méridionale et la Péninsule ibérique — semblent avoir reçu la langue latine qui contenait le mot AURA au sens de « vent léger » et l'avoir gardée telle quelle ¹. Il est donc permis de dater l'évolution sémantique de AURA du II^e siècle de notre ère, et de la localiser sur le territoire de l'ancienne Gaule. Mais pourquoi l'évolution s'est-elle produite ? On s'en étonne d'autant plus qu'elle semble avoir détruit la structure » du vocabulaire.

Il sera en quelque sorte vain de chercher trop loin les raisons de cette évolution. Il s'agit sans doute, au sens large, d'un terme déraciné de son

1. Cf. l'expression catalane « fa una bona ora ». Mgr Grieria fait remonter *ora* à AURAM, mais Corominas (s. v. *orate*) y voit un descendant de HORAM. Cf. aussi l'expression « de bon oratge » au sujet de laquelle Corominas (*ibid.*) dit : « alguna vez se ha empleado (*oratje*) modernamente, por crudo galicismo, en el sentido de tempestad ». Le dictionnaire italien de Cappucini et Miglorini cite : *Aura*, poétique, « brise ». Une forme italienne *ora* « ombre » est enregistrée par le REW 778.

milieu et employé par une civilisation différente qui n'était pas consciente de sa noblesse. De la même façon, PARABOLARE « dire des paraboles », mot noble emprunté au grec (comme l'était d'ailleurs AURA), a été généralisé en Gaule et a fini par remplacer FABULARI, mot populaire qui subsiste en espagnol (*hablar*). S'il existe des causes intra-linguistiques pour l'évolution de AURA, elles se mettront plus en évidence quand nous en serons à l'usage spécifique de VENTUM (voir Chapitre VII « Le vent »), car l'évolution AURA > « vent fort » est probablement intimement liée à l'évolution VENTUM > « vent du Sud ».

C'est dans la littérature que le sens propre de AURA en latin a été conservé. On sait bien que, tandis que la langue parlée est en proie à une évolution continuelle, la langue des écrivains, au moins avant le bouleversement littéraire qu'apporta le romantisme, garde des tendances très conservatrices. Ainsi, chez les poètes du Moyen Age, AURA s'emploie au sens de « vent doux ». Un poème du célèbre troubadour Bernard de Ventadour porte le titre « Quan la doss' aura »¹. Levy (*Prov. Wörterb.*) a recueilli l'exemple suivant :

« aura es ayre ab suau movement » (*Les Eluc. de las Prop.*).

En ancien français, les exemples sont assez nombreux :

« L'ore douce vente souef » (Benoît, *Roman de Troie*)

« Moult par eurent bon vent et l'oure fu serrie » (*Destr. de Rome*).

L'emploi de AURA dans la poésie est une preuve précieuse de l'existence d'une tradition littéraire que relie les troubadours à Ovide. Tandis que l'instruction latine au Moyen Age ne fut le privilège que du clergé, la littérature laïque fut sans doute l'œuvre de gens ayant eu un rudiment d'instruction, voire, dans quelques cas, de clercs « ayant mal tourné ».

Un fait très intéressant à constater, est la conservation dans la littérature de l'emploi figuratif cher aux prosateurs classiques. Au xvi^e siècle, Forcadel, jurisconsulte et poète, né à Béziers, écrit : « Je ne me pais de l'aure populaire ». En effet, AURA a eu dans le Midi un développement affectif très poussé. D'après Mistral, *auro* peut être employé au sens d'« arrogance » ; *mena d'auro* « faire de l'embarras » ; *vei courre l'auro* se

1. Cf. l'excellent article de Contini : *Préhistoire de l'AURA de Pétrarque*, I^{er} Congrès internat. de Langue et Litt. du Midi de la France, p. 113 sqq. ; cf. aussi J. Mouzat, *Langue de l'amour courtois*, dans *Mélange I. Frank*.

dit d'un homme vigilant, intelligent; *quinto bueno auro ça vous meno ?* « quel bon vent vous amène ici ? »

Dans le Midi, donc, le champ stylistique de *auro* s'étend aussi largement que celui de *vent*. Malheureusement l'usage littéraire de *auro* s'éteint en même temps que la littérature provençale, par la suite, on le sait, de la Croisade contre les Albigeois. Mais évidemment, même à l'époque actuelle, chez les méridionaux pour qui la langue provençale reste un moyen d'expression égal au français, *auro* possède une riche saveur rhétorique qu'ils se plaisent à goûter.

En langue d'oïl, les faits ne sont pas pareils. AURA a existé dans la poésie au seul sens de « vent léger », mais n'a eu qu'une existence de très courte durée dans la langue parlée. Nous avons vu qu'employé comme synonyme de *vent*, il céda, de très bonne heure, sa place à son dérivé AURATICUM. Il ne doit y avoir pour cette substitution aucune autre raison que la tendance générale du latin vulgaire vers la création de mots longs. La possibilité d'un conflit homonymique (suggérée par le *FEW*) avec HORAM n'est pensable que là où la diphtongue AU s'est réduite à *o*. Le Nord a connu cette monophthongaison. Mais à quelle date ? Certainement très tardive. L'élément A était intact au moment où K initial se palatalisa, d'où *choue* < CAUSAM, *chou* < CAULIS. Bourciez situe cette palatalisation au VIII^e siècle, tandis que Straka et Richter la rapportent au V^e siècle. Quoi qu'il en soit, il est très probable que déjà au V^e siècle, AURAM ne soit plus usuel dans la langue parlée. A cette époque-là, où la civilisation romaine fut ruinée par les invasions venant du Nord de l'Europe, l'instruction était au plus bas, et comme il arrive pendant une telle période de décadence, on faisait fort peu de cas des subtilités et des finesses du langage. Une foule de termes, qui exprimaient les nuances d'une foule d'idées, manquaient sans doute, à presque toute la masse populaire. C'est une chose de connaître un mot, c'est autre chose que de l'employer. Même si AURAM est entendu des gens du peuple, il ne leur vient pas à l'idée de s'en servir. AURATICUM, VENTUM, et toute une série de dérivés leur suffisent. De même qu'actuellement *rive* < RIPAM, au sens de « bord de la mer », fait partie du lexique français, compris mais non employé par tout le monde, AURAM a dû être conservé comme en réfrigérateur par les textes latinisants¹, pour prendre vie plus tard

1. *Aura* a aussi été conservé, sous sa forme latine, par la science. La physiologie ancienne avait employé *aura* pour désigner une émanation, une exhalaison subtile qu'on

dans la littérature laïque, dont les premiers documents survivants se reportent au XI^e siècle. Cette reviviscence s'est opérée, sans doute, sous l'influence des poètes du Midi, chez qui AURAM garde le sens de « vent léger ». Ainsi, *ore* (< AURAM) a vécu dans la littérature de l'ancien et moyen français jusqu'au XVI^e siècle, portant le sens de « vent léger ». Son existence est due à un pur effort d'érudition, à une simple affectation littéraire. Au XVI^e siècle, en particulier, les écrivains semblent montrer une prédilection pour le mot *ore*. Pour les poètes de ce siècle, l'antiquité d'un mot donne de la majesté au vers. « Uze de mots purement francoys non toutes-fois trop communs..... et quasi comme enchasser ainsi qu'une pierre précieuse et rare, quelques motz antiques en ton poème.... » (Du Bellay, *Deffence et Illustration de la Langue françoise*, II, 6). « J'ai usé de *gallées* pour *gallères*..... *isnel* pour *léger*..... et d'autres dont l'antiquité me semble donner quelque majesté au vers.... » (*Deux Livres de l'Eneide de Virgile*, Epistre à J. de Morel). Mais en ce qui concerne *ore*, ainsi que beaucoup d'autres mots, ces vers ne sont que des chants du cygne. Le *Dictionnaire de l'Académie* du siècle suivant (1694) n'en citera pas d'exemples, tandis que le *Dictionnaire de la Langue française du XVI^e siècle* de Huguet en fourmille :

« Ce vert Boquet qu'un délicat Zéfire
D'une fraîche aure évente doucement » (V. de la Fresnaye, *Les Foresteries*)
« Nostre maistre d'hostel avait dressé la table
Dessous la belle allée où le vent aimable
Et l'aure fresche souffle.... » (Gauchet, *L'este, Chasse du Loup*).

Le latinisme du siècle se fait sentir dans la graphie du mot, qui est toujours *aure*, et qui ne décrit pas une réalité phonétique. Huguet propose aussi le sens de « vent », « particulièrement vent du Sud ». Ce ne peut être qu'un emprunt au provençal ou au franco-provençal. La forme, écrite

supposait s'élever d'un corps ou d'une substance, cf. les termes *aura vitalis*, *aura seminalis*. Dans la médecine, *aura* est toujours le nom donné à « la sensation d'une sorte de vapeur qui semble sortir du tronc et des membres, avant l'invasion des attaques d'épilepsie et d'hystérie ». On parle de l'aura hystérique, épileptique ou même asthmatique. Par extension de l'usage dans la physiologie, le langage profane, mais cependant misavant, emploie *aura* pour décrire l'atmosphère qui semble entourer un être : *Il flottait autour d'elle une aura de femme amoureuse*. Et par extension de l'emploi dans la médecine, Daudet a écrit (*La Femme et l'Amour*, II) : « A qui de nous n'est-il pas arrivé au cours de son existence d'éprouver tout à coup, au passage d'une femme..... une sorte d'aura, de frisson physique et moral.... ». Les mêmes usages existent en anglais.

dans les deux exemples cités avec A majuscule, indique qu'il s'agit d'un nom de vent dont le centre français a fait connaissance.

Il est difficile de mettre en avant, pour la disparition du mot *ore*, aucune autre explication que la métamorphose qui avait lieu entre les xvi^e et xvii^e siècles, et qui annonçait la langue et la littérature françaises modernes. « Le xvii^e siècle soumet la langue comme tout à une discipline de plus en plus rigoureuse..... Pour la langue nationale il s'agissait de renoncer à tout ce qui était ambigu, de réduire le vocabulaire à ce qui était universellement intelligible ¹. » Ainsi le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694, reffet de l'œuvre de Malherbe et de Balzac, les deux hommes, plus que tous, responsables de la « guérison » de la langue française et qui refusent leur sanction à tout mot difficilement compréhensible, ne cite point le mot *ore*. Mais, ce qui est important, la deuxième édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1765) donne pour la première fois le mot *brise*, terme maritime qui, ayant envahi la langue commune, était intelligible à tout le monde et rendait le sens de « vent doux ». La liste est longue de mots qui ont une apparence de vie au xvi^e siècle, mais qui ne sont pas attestés au siècle suivant. Et parmi ces mots, il y en a beaucoup qui étaient depuis longtemps en concurrence avec leur dérivés ou avec des mots plus usités : par exemple, *choue*, *chouette* ; *passe*, *passereau* ; *ep*, *avelle* ; *isnel*, *léger* ; *carroier*, *danser* ². Nous pouvons ajouter à cette liste : *ore*, *brise*.

Résumons finalement la question de AURA. En Gaule, AURAM a subi une évolution sémantique. Au lieu d'exprimer un souffle de vent doux (ce qu'il fait en latin et continue à faire dans la littérature du Midi et du Nord de la France) le mot exprime « vent plutôt fort » et même « tempête ». Au Nord de la France, la langue parlée remplace AURAM par son dérivé AURATICUM. Gênée par un AURATICUM qui peut exprimer à la fois « vent » et « orage », la langue tend à donner à ce mot la signification principale de « orage » et à réserver à VENTUM le soin de signifier le vent en général. C'est encore le xvii^e siècle qui confirme la répartition des deux rôles. Une fois que Paris accepte cette répartition, *vent* et *orage*, couronnés de prestige, conquièrent les dialectes. L'influence de Paris étant plus prépondérante au Nord, les dialectes septentrionaux qui

1. W. von Wartburg, *Évolution et structure*, p. 181.

2. Cf. F. Brunot, *Histoire de la Langue française*, III, chapitre II, et la liste des « mots vieux » à la page 104 et suiv.. Cette liste ne contient pas le mot *ore*.

auraient pu conserver AURAM ou AURATICUM dans le sens de « vent » y renoncent très vite.

La victoire de *vent* est plus difficile dans le Midi, où AURAM vit non seulement dans la langue parlée, mais aussi se revêt d'un attrait rhétorique considérable. Pourtant, à partir de la Révolution, le mot *vent*, comme l'ensemble du vocabulaire français, atteint de plus en plus le Sud. Et il est permis de penser que le mot *vent*, quotidiennement mentionné par les informations météorologiques de la Radio, auxquelles le paysan est particulièrement attentif, car elles règlent ses travaux, supplantera de plus en plus AURAM qui apparaît vieilli dans bien des patois (voir *ALMC* 18 et *ALLy* 765).

III. VENT : ÉTUDE PHONÉTIQUE DIALECTALE.

Trois traits phonétiques principaux caractérisent des aires nettement découpées (voir carte n° 2) :

1) Le passage de *v-* à *b-*, qui caractérise le Sud-Ouest de la France. L'aire comprend toute la région gasconne et s'étend vers l'Est, jusqu'au département de l'Hérault et au Nord jusqu'au cœur du Massif Central (où elle rencontre l'aire de *aura*). La ligne qui trace les limites septentrionales de cette zone suit la limite habituelle de l'aire de ce phénomène ibéroroman.

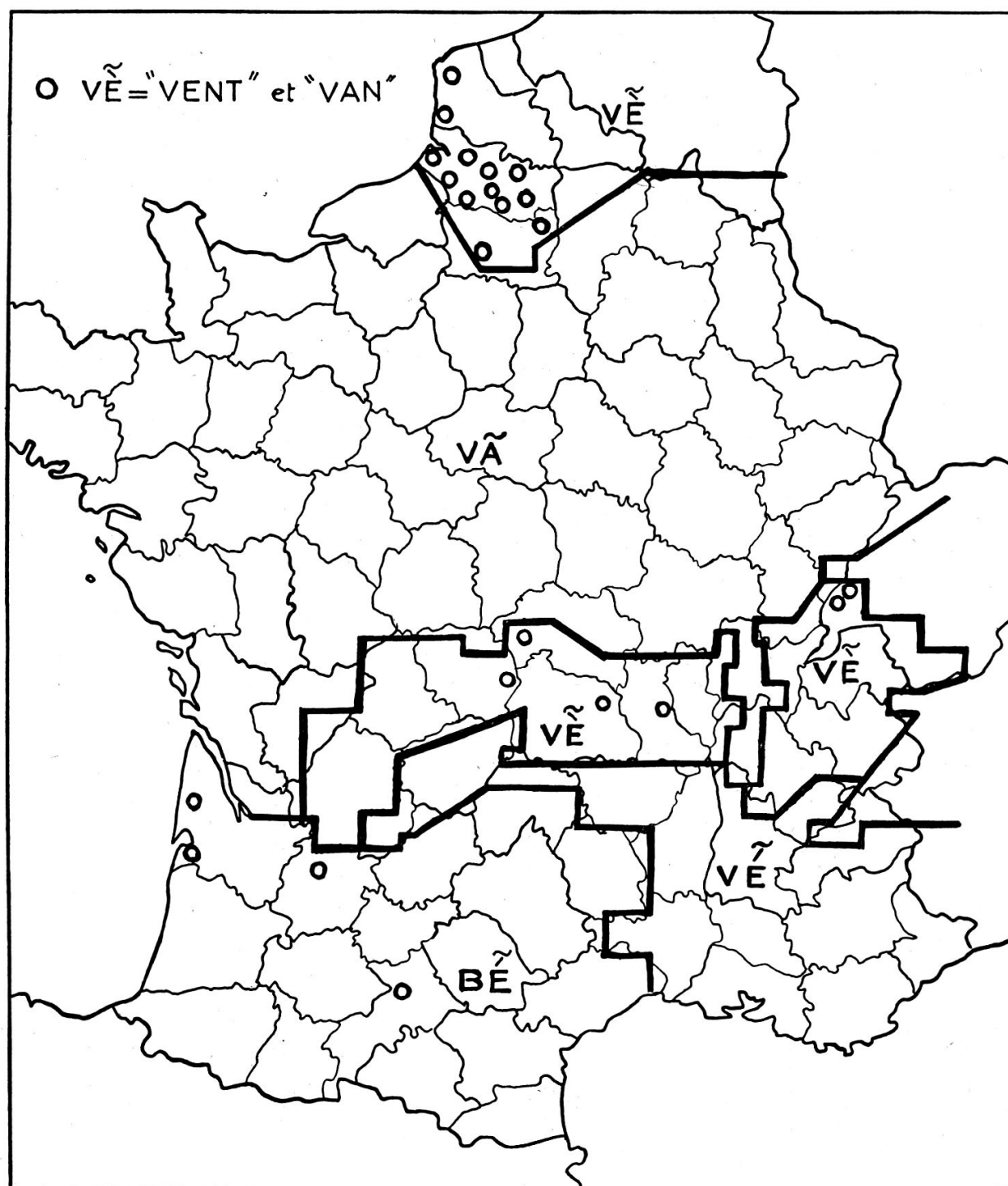
2) *e* devant *n* implosif devient *ẽ*. Ce trait s'observe au Nord, en Wallonie et en Picardie; au Sud (l'aire de *v-* > *b-* y est comprise), en Languedoc et en francoprovençal. De plus, en ce qui concerne l'aperture de la voyelle, ces aires se subdivisent en deux : la Wallonie, la Picardie, le francoprovençal et une zone de transition entre langue d'oc et langue d'oïl connaissent un *ẽ* ouvert, alors qu'en provençal *ẽ* est fermé, et parfois plus fermé que *é* oral, notamment dans le Massif Central où M. Nauton transcrit *ẽ̃*.

3) *e* devant *n* implosif aboutit à *ã* dans tout le reste du gallo-roman. La limite méridionale de cette zone (donc la limite septentrionale de *ẽ* du Midi) coïncide avec la ligne de séparation traditionnelle entre langue d'oc et langue d'oïl ¹.

La voyelle *ã* qui caractérise le Centre résulte de l'abaissement lingual

1. Pour la ligne de séparation, cf. W. von Wartburg, p. 60 et *id.* dans *ZRPh.* vol. 56, p. 1-48 et carte 7.

d'un ancien $\tilde{e}$. Il s'agit d'une sorte d'assimilation ou d'accommodation, car il est plus facile de combiner l'abaissement du voile du palais, qu'exige l'articulation du son nasal, avec l'articulation de a , plus basse et plus



CARTE 2. — Aires phonétiques de VENTUM.

ouverte que *e*. Ainsi, même dans les cas où *ē* se maintient (*pain, enfin*, etc.), il se produit « un recul supplémentaire de la langue qui rapproche *ē* de *ā* »¹. Sans doute *ē* s'est ouvert en *ā* d'abord dans le dialecte francien ; la nouvelle prononciation est allée dès le Moyen Âge à la conquête des dialectes voisins : *La Chanson de Roland* contient des laisses où *ē* est en assonance avec *ā* (laisses XIX, XXII, XXX, etc.). *ā* commence maintenant à gagner le francoprovençal, et la prononciation *vā* a creusé une poche assez profonde à l'Est du Lyonnais, dans l'Ain. Des formes *vā* se trouvent éparpillées partout en francoprovençal, mais elles sont sans doute locales, le timbre des voyelles nasales étant souvent en proie à des fluctuations, cf. *vā* à 849 (Isère), *vā* à 816 (Rhône). Le Lyonnais reste généralement tenace à la prononciation *vē*. Toutefois, les mots non autochtones, récemment venus du Centre, font état du vocalisme français tel *gendre*, noté *jādr* (*ALLy* III, carte 957), qui descend du Nord et remplace les descendants du latin *FILIO*—.

Le passage de *ē* à *ā* a créé l'homonymie de *vent* et *van* (« instrument pour chasser la poussière et d'autres impuretés du grain de blé »). Aucun effort n'a été fait par la langue pour réagir contre elle. Au contraire, dans quelques régions où *VENTUM* a abouti à *vē* et où l'homonymie ne s'est donc pas produite, la similitude de forme entre les deux paronymes, *vē* et *vā*, a provoqué, par l'altération de *vā*, une homonymie complète : *vē* = « vent » et « van ». Ce phénomène, connu sous le nom d'« attraction paronymique », et dont le type bien connu est *coute-pointe* < *CULCITA PUNCTA* devenu *courte-pointe* sous l'influence de l'adjectif *court*, a eu lieu dans tout le département de la Somme (la zone débordant dans l'Oise), aux points 299, 289, 274 (Pas-de-Calais), 297 (Nord), 702 (Creuse), 800 (Allier), 806 (Puy-de-Dôme), 819 (Loire), 40, 939 (Suisse Romande); cf. *ALF* carte 1353 « van ». Dans la Somme et dans les localités énumérées, *a* devant *n* implosif devient normalement *ā*, cf. *ALF* cartes 924 et 514 « le nouvel an » et « grand ». Comme il arrive toujours, l'attraction s'est opérée au profit du mot le plus vigoureux — *vent*. Seules l'étendue géographique et la répartition sporadique nous surprennent. Il existe bien des forces inhérentes à l'évolution de la langue, dont l'action ou le mécanisme se répètent par intervalles aussi bien historiques, c'est-à-dire d'un siècle à l'autre, que géographiques, c'est-à-dire simultanément d'une région à l'autre.

1. G. Straka dans *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 1950, p. 172 et suiv.

Dans le Midi s'observent des faits analogues, mais d'un processus légèrement différent. Là aussi, à 650, 662 (Gironde), 636 (Lot-et-Garonne), 760 (Haute-Garonne), *bēn* désigne le van; mais de plus *benta* « venter » exprime l'action de vanner. Il ne s'agit donc pas d'une attraction paronymique, mais de l'évolution sémantique de *benta*, provoquée par l'association étroite des idées de « venter » et de « vanner ». Vanner demande l'action du vent, qu'il s'agisse soit du crible, du van ou de la pelle vannoire, soit du tarare où des palettes provoquent le courant d'air. *Bent* à part, d'autres dérivés de *benta* désignent le van ou le tarare en provençal : ce sont *bentilatour*, *bentado*, *bentairo*.

AURA : *Étude phonique.*

On est en présence d'une évolution variée de la diphtongue latine AU-.

Le Massif Central, l'Ardèche, les Hautes-Alpes et le Piémont ont conservé la diphtongue; on y trouve *auro*, -*a*. Dans le Lyonnais-Forez, l'extrême Sud-Ouest qui touche la Haute-Loire conserve moins purement la diphtongue (*aura*, *a_ora*), mais va tout de même avec le Massif Central et l'Ardèche. La limite nord de la conservation de AU- suit la limite habituelle entre le Forez purement francoprovençal et le Forez appartenant à l'« amphizone »¹.

En remontant du Sud au Nord, on trouve (au centre du Forez et du Lyonnais) *ora*, qui représente une monophthongaison de la diphtongue. Parfois une articulation plus labialisée frappe la voyelle *o-* qui s'arrondit en *é* ou *ê*. Ce changement, noté à 30, 42, 41, 50 (*ô*), 63, 64, 65 de l'*ALLY*, n'est pas à rapprocher de *æ* < AU- protonique signalé par Mgr Gardette pour le Forez et par Dauzat pour l'Auvergne². Mgr Gardette explique que le traitement protonique vient d'une palatalisation de AU- en *æu-*, puis d'une réduction de *æu-* en *æ-*.

Enfin, dans le Nord du Lyonnais, à partir de 25, 32, 31, 29, AU- est devenu *u-* (peut-être après avoir passé par *ou-*), qui ensuite a rejoint *u* (< *ū* du latin), pour aboutir à *u-*. Le passage de *u* à *u* caractérise le noyau de la zone; à la périphérie, *u-* se maintient.

Pour la seule région des Terres Froides, l'*ALTF* donne les formes

1. Cf. M. Nauton dans *Mélanges Dauzat*, p. 237 et Mgr Gardette, *Géographie phonétique du Forez*, p. 212.

2. Cf. Mgr Gardette, *ibid.*, et Dauzat, *Géographie Linguistique nouvelle série*, p. 84-86.

suivantes : *ora*, *ouva*, *ura*, *uvra*. La forme *uara* a été relevée à Crémieu, Trept ¹ et Vaux-en-Bugey ² ; elle est un exemple de la diphtongue « anormale » provenant de *ò* que Duraffour a commentée dans ses *Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les dialectes francoprovençaux* (p. 33-37).

-R- intervocalique se maintient intact, sauf dans une zone autour de Lyon, en Forez et au Nord-Est de la Haute-Loire, où -R- devient -r-.

IV. AIR « VENT ».

Nous avons dit que les divisions entre les différents degrés de force par lesquels le vent souffle ne sont pas strictement délimitées dans le vocabulaire, et nous avons cité un exemple du latin classique dans lequel *vent* rend le sens de « air ». Aussi dans les textes français du Moyen Age, *vent* étant, pour ainsi dire, la concrétisation de l'idée plutôt abstraite de de l'atmosphère, remplit, dans quelques expressions, la fonction de *air* (voir Godefroy s. v. *vent*). Dans la conscience du peuple, la distance qui séparait les deux idées — de vent et de air — s'était rétrécie. Mais ce rétrécissement a eu deux effets : ou bien *vent* pouvait usurper le rôle propre de *air* ³, ou bien l'idée qu'évoque le mot *air* pouvait tendre de plus en plus à prendre une forme plus concrète, plus réelle — celle de vent.

Il semble donc que *air* soit un terme tel qu'il puisse faire éruption et concurrencer *vent* en un point quelconque. Il y a toujours la possibilité que *air* soit employé comme synonyme de *vent*, non pas sur le même plan, mais comme terme secondaire. *Air* a vraisemblablement cet emploi dans plus de régions que les atlas linguistiques et les dictionnaires dialectaux ne le montrent. En effet, nous nous sommes informé, par correspondance, que l'expression *il fait beaucoup d'air* existe à côté de *il fait beaucoup de vent* à la Guyane française, département de la France dans l'Amérique du Sud.

1. Devaux, *Dictionnaire des Terres Froides*, 4226.

2. Duraffour, *Matériaux phonétiques et lexicologiques du Parler de Vaux-en-Bugey*, 18-5.

3. Cf. les dérivés suivants : *ventiler*, très courant dans les textes du Moyen Age pour exprimer l'action de renouveler l'air dans une chambre longtemps renfermée ; *ventail*, mot de formation médiévale : à l'époque où l'emploi des armes de la chevalerie oblige les hommes à désigner la partie de la visière des casques clos par laquelle passait l'air, on a construit un nom non pas sur *air*, mais sur *vent* ; *instrument à vent*, appareil qui produit des sons musicaux par la vibration de l'air que l'on y fait entrer.

Un autre facteur susceptible de provoquer le déplacement sémantique de *air* est le désir qu'auraient pu éprouver les sujets parlants d'avoir à leur disposition un terme générique en plus des noms spécifiques des vents. Nous allons voir que beaucoup de localités gallo-romanes se passent d'un terme générique exprimant l'idée de vent. Mais, dans d'autres régions, où *vent* dénomme un vent particulier et où *aura* a été soit inconnu soit vieilli et disparu, le mot *air* autochtone ou emprunté au français, est le mieux placé pour satisfaire le désir d'un terme générique. C'est ce qui est arrivé à Lantenne et à Ruffieu-en-Valromey ; à Lantenne, le mot *vent* dénomme le vent du Sud, alors que *èr* « est le nom générique des vents »¹ ; pour le patois de Ruffieu-en-Valromey, Ahlborn remarque que « *air* s'emploie pour *vent* quand on ne tient pas à indiquer d'où il vient, p. e. dans l'expression *on et a la kala de l'èr* « on est à l'abrit du vent »².

La forme *ayre*, relevée à Arrens, point 697 de l'*ALF*, appartient clairement à la péninsule ibérique où l'identité sémantique de *ayre* et *viento* a été confirmée pour d'autres localités par Corominas. Il vaut mieux, donc, laisser aux Espagnols le soin d'en donner l'explication. Dans les Vosges, où les enquêtes de Bloch³ ont découvert *ar* au sens de « vent » en quatre points, il s'agit évidemment d'une « éruption » du mot *air*. L'article *vent*⁴ montre que ce mot coexiste avec *air* en ces quatre points. Malheureusement Bloch ne donne pas de renseignements détaillés et nous ne savons pas les rapports qui existent entre les deux mots.

Restent la zone assez grande en Wallonie, et les points contigus dans le département du Pas-de-Calais. Signalons tout d'abord qu'il ne semble y avoir aucun fondement sur lequel postuler une parenté entre la zone wallonne et les deux points picards, ce qui nous oblige à les traiter séparément.

Heureusement, en ce qui concerne la Wallonie, les enquêtes poussées de Jean Haust nous fournissent des détails précieux. Les notices accompagnant la carte « vent » de l'*ALW* (p. 126 du tome III) nous informent que la carte ne montre que les localités où *air* est le seul terme connu ou bien est plus usité que *vent*. Les patois wallons semblent donc mériter des considérations particulières.

La carte « vent » (*ALW*, III, p. 124) montre une zone bien définie

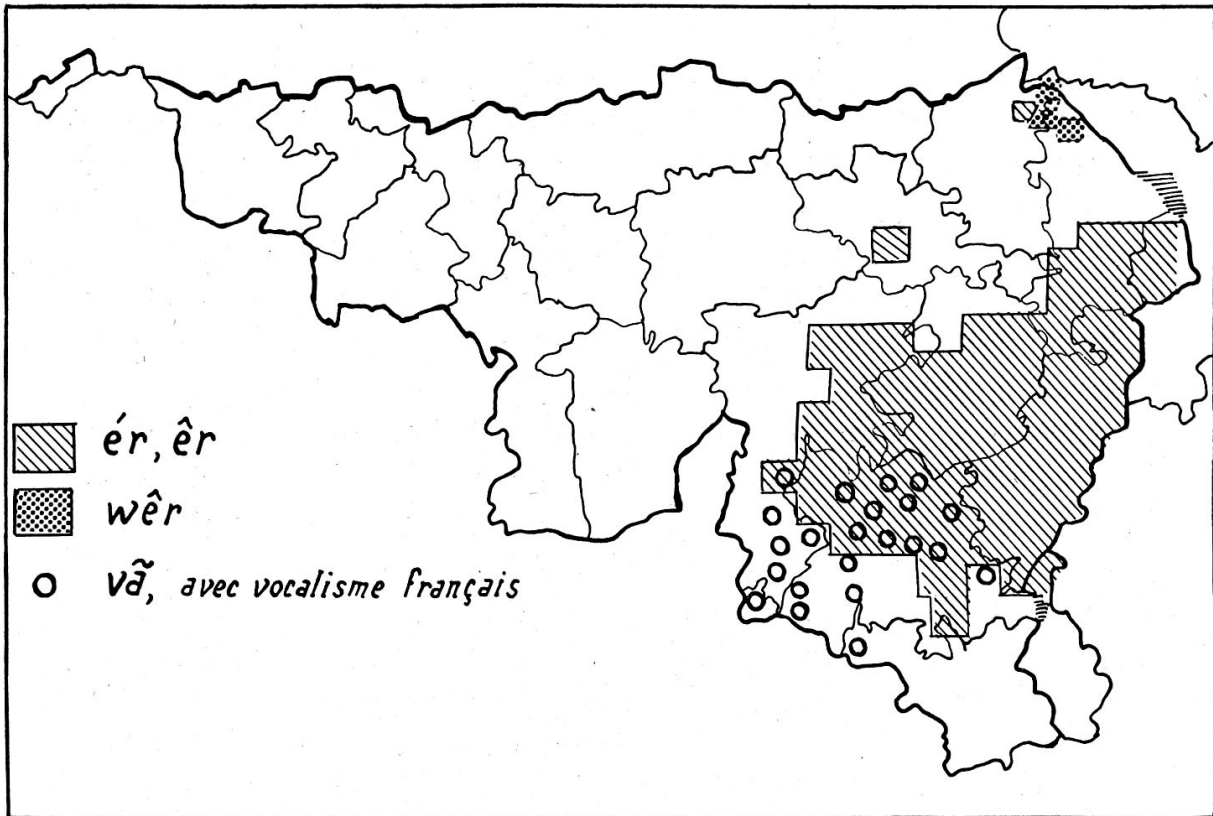
1. J. Garneret, *Lantenne, un village comtois*, 591.

2. G. Ahlborn, *Le Patois de Ruffieu-en-Valromay (Ain)*, p. 234.

3. *Atlas et Lexique des Vosges méridionales*, p. 3 du Lexique.

4. *Ibid.*, p. 138.

de *air* (noté tantôt *ēr* tantôt *ér*) qui comprend, en gros, la région wallonne proprement dite (voir notre carte n° 3). Il s'agit sans doute d'une aire en recul : au Sud de la zone, *air* est concurrencé par le mot *vent* dont la forme phonétique trahit une origine française ¹. Au Nord-Est, deux points isolés donnent une idée de l'ancienne extension de l'aire de



CARTE 3. — « Air » en Wallonie.

air. Entre ces deux points et la zone compacte, *vent* a fait une incursion profonde. Cette zone de *air* a bien l'apparence d'une zone primaire, anciennement vaste et stable, mais actuellement en recul sous l'invasion de *vent*.

Il est vraisemblable, avons-nous dit, qu'en un point quelconque, le sens de base de *air* puisse glisser à celui de *vent* ; par contre, il est fort invraisemblable de supposer que ce glissement se soit produit soudainement en tous ces points de la Wallonie, ou même qu'il se soit produit en un point quelconque et répandu ensuite de façon à causer la dispari-

1. L'*ALW* transcrit *vã*, alors que, pour la même région, *dē* < DENTEM (*ALW*, carte 27).

tion tantôt partielle, tantôt totale de *vent*¹. Ce serait là un phénomène linguistique bien extraordinaire, motivé par une raison particulière, qui n'existe évidemment pas. *Air* semble remonter à la même date que *vent*, c'est-à-dire à la période de la romanisation de la Wallonie. Mais les Romains n'employaient pas AER comme synonyme de VENTUS. Pour exprimer la notion générale de l'atmosphère en mouvement, il n'y avait, à l'époque de la romanisation de la Gaule, que deux mots : AURA et VENTUS. Et c'est pourquoi il apparaît que *air* en Wallonie remonte au latin de la Gaule AURAM.

Supposons l'existence de AURAM en Wallonie au début de la romanisation. Quelle aurait été son évolution phonétique ? D'après les recherches phonétiques de Haust, la diphtongue latine AU « se diphtongua en *wè*, *wa*, dans la région proprement wallonne »². Ainsi AUSARE > *wèz-*, ou *waz-* ; CAUSAM > *tchwè* ; PAUSARE > *pwèz-* ; AUERIAM > *wèzire* (cf. Haust, *Dict. Liégeois*). Il semble en effet que la diphtongue latine AU se soit très tôt monophtonguée, et, rencontrant *o* ouvert du latin vulgaire, se soit diphtonguée de nouveau. Cet état (la seconde diphtongue) passe pour être très archaïque à l'époque actuelle, et, dans la plupart des cas, l'influence du Centre l'a fait disparaître. Ainsi alors que *tchwèze* (<CAUSAM) a été remplacé plus ou moins par le français *chose*, la forme indigène existe toujours dans les expressions archaïques *grand'tchwè*, *po d'tchwè*, *wè d'tchwè* (Haust, *op. cit. s. v. tchwè*).

AURAM, en ancien wallon aurait donc abouti à *wère*, et en effet cette forme existe, « signalée naguère pour une partie du pays de Herve »³, et aussi relevée par Haust au sens de *vent* dans trois localités. Il s'agit de trois localités tout près du point isolé de *air* au Nord (voir carte n° 3).

wère est aussi cité dans le *Dictionnaire Liégeois* de J. Haust. Je reproduis des exemples qui en illustrent l'emploi :

li were est candjeye ; i-est r'tourne à bihe ; male were « bise malsaine » ; *vos brèyez co male were* « vous voyez tout encore en noir ».

La Wallonie possède donc *were* < AURAM comme synonyme de vent.

1. Ce serait une supposition d'autant moins fondée que *vent* est un terme qui rapproche de l'idéal linguistique de la monosémie, alors que *air*, son sens propre à part, signifie en Wallonie, « ciel » (cf. ALW, III, p. 23). Il faut aussi se rappeler que *vent* est le terme « approuvé » par le français.

2. ALW, tome I, « Aspects Phonétiques », p. 207.

3. Ibid., tome III, p. 130. On a aussi relevé une forme *winre*, sans doute une fusion de *wère* et du germanique *Wind*.

were est évidemment un résidu d'une zone, anciennement plus étendue, appartenant à la Wallonie ¹.

Quand l'influence du Centre commençait à pénétrer en Wallonie, il y avait trois manières d'y faire face : ou adopter totalement les innovations, ou en rapprocher tant bien que mal les mots indigènes, ou les rejeter. Dans le cas du mot *tchwe* en face du français *chose*, la première et la troisième ayant été adoptées, *chose* et *tchwe* coexistent. En ce qui concerne le mot *were*, il semble bien que les Wallons aient cherché à le rapprocher du mot français qui lui ressemblait le plus phonétiquement et sémantiquement. Ce mot était *air*. Il s'agit donc du phénomène linguistique bien connu : l'étymologie populaire.

D'autres facteurs favorisaient la mise en jeu de ce phénomène. Le wallon, dialecte autonome au Moyen Age, est, à l'unification politique de la France, une zone marginale, du point de vue linguistique, par rapport à la zone francienne. Quand l'influence de la zone francienne prédominante atteint Liège, centre du pays wallon, et y établit le mot *vent* comme terme unique pour exprimer l'idée général de vent, *were* se trouve sans centre, séparé du noyau de son aire d'origine. « Un mot est d'autant moins solidement enraciné dans la conscience linguistique qu'il est plus éloigné du noyau de son aire » ². Dans de telles circonstances, les mots sont très susceptibles de dégénérer. Des déformations phonétiques occasionnées par l'étymologie populaire deviennent fréquentes ³. La conscience

1. Haust propose pour *were* une étymologie *weer*, « forme néerlandaise du germanique *wetter* ». Les arguments phonétiques à part, le sens précis de *were*, ainsi que son genre, qui est féminin, s'opposent à cette étymologie. C'est Remacle (*Dict. wallon-français*) qui, le premier, mentionna la possibilité que *were* remonte à AURAM ; personne n'y a pourtant donné suite.

Il faut tout de même signaler que la voyelle tonique de *were* est longue, alors que tous les exemples de la diphtongaison de AU donnés ci-dessus possèdent *e* bref. Cette différence peut être très importante dans les dialectes wallons, où la quantité d'une voyelle a souvent une valeur phonologique (Cf. Remacle, dans *Les Dialectes belgo-romans*, VIII, n° 4, p. 162 sqq.). Mais on trouve ou *ā* ou *a* dans la variante *wa* de la diphtongue dans les exemples cités. Le *Dict. liégeois* de Haust donne les formes *cwēr* < CORNU (p. 91) et *twērt* < TORTUM (p. 682). Enfin la carte « mort » de l'ALW montre des formes *mwērt* (aussi *mwārt* à côté de *mwart*), et ceci dans la région liégeoise. Il est aussi possible que la durée longue de la voyelle tonique de *were* soit due à la proximité de la consonne *r*, « consonne la plus faible de toutes et, partant, la plus allongeante » (G. Straka, *op. cit.*, p. 282).

2. Jaberg, *Aspects Géographiques du Langage*, p. 74.

3. *Ibid.*, résumé de quelques points du chapitre V.

linguistique de *were* s'étant affaiblie, le mot pouvait facilement être déformé en *air*. Le fait qu'il s'agit de deux mots monosyllabiques a dû contribuer à la contamination. En ce qui concerne la polysémie du mot *air*, exprimant à la fois « air » et « vent » (et « ciel »), Jaberg a aussi montré « qu'un rapport senti entre les deux idées facilite la coexistence de deux significations, que ce rapport soit..... du concret à l'abstrait..... ou que les deux idées entrent dans une représentation complexe ¹ ».

Il se peut bien que dans les autres régions (Vosges, Pas-de-Calais) où *air* est relevé comme synonyme de *vent*, l'étymologie populaire ait rapproché le descendant de AURAM de celui de AEREM. Ainsi que la Wallonie, ces régions sont marginales dans leur rapport linguistique et géographique avec la zone francienne, et les faits linguistiques sont de la même façon susceptibles de dégénérescence. Si l'on suppose que AURAM a existé dans les Vosges — et étant donné que AURAM a rayonné en Wallonie et dans la Suisse Romande, on ne voit comment le mot aurait évité les Vosges — sa forme romane **ore* ou **ere* ou **are* ² pouvait facilement se confondre avec *ar* < AEREM. Quand le dialecte vosgien commençait à se désintégrer, *ar* aurait pu absorber le sens de AURAM.

Dans le département du Pas-de-Calais, comme dans les Vosges, les détails manquent. Pourtant, l'ALF note, dans les deux cas de *ér* en Picardie, le genre féminin, trait morphologique difficile à comprendre s'il n'explique pas de même que le genre féminin de *ér* en Wallonie ³. D'ailleurs, le FEW entre en conflit avec le *Lexique du Parler populaire d'Artois* de Marius Lateur au sujet d'un dérivé de AURAM en Picardie, ce qui montre comment les mots monosyllabiques et leurs dérivés sont propices à la confusion ; le FEW (s. v. *aura*) a relevé *aurée* dans le sens de « averse », tandis que le dictionnaire de Lateur enregistre *arée* avec la même acception.

Malheureusement nous patageons ici dans un marécage de suppositions, alors qu'en Wallonie nous sommes sur un terrain solide. Revenons donc en Wallonie. L'existence de *eredge* comme synonyme de *vent* met la question hors de doute. Le *Dictionnaire Liégeois* de Haust cite le mot et donne les exemples suivants de son emploi :

Que mava eredge qu'i passe chal ; méfiyîz-ve de freud eredge d'al nut. ér :

1. *Ibid.*, p. 74.

2. Cf. AURICULA > *èray*, *ar-*, *or-*, Bloch, *cit. supr.*, carte 543.

3. Voir plus loin.

èredge représente l'ancienne association *were* : *weredge* < AURAM : AURATICUM que nous avons déjà discutée. Quand *were* < AURAM est déformé par l'étymologie populaire en *èr*, il est tout à fait naturel que son dérivé et synonyme *weredge* se déforme également en *èredge*. *èredge* a pu garder l'ancienne signification « vent » parce qu'il y avait d'autres mots qui exprimaient « orage », dont *niulée*, *waleye*¹ et plus tard le mot français *orage*.

Finalement deux autres faits importants : *èr* est relevé plus de la moitié des fois au féminin ; il est clair qu'il s'agit d'une survivance du genre de son géniteur *were*, qui est, bien entendu, féminin, étant descendu de AURAM. Ensuite, il existe en wallon l'expression *dri èr* qui veut dire « exposé au Nord »². *èr* a donc été également une désignation du vent du Nord, et par là même du point cardinal. Par contre, *vent* désigne en quelques localités wallonnes le vent du Sud³. On a donc affaire ici à l'opposition entre VENTUM et AURAM, vent du Sud et vent du Nord, que nous retrouvons dans d'autres régions de la France (voir p. 117).

B. LES DÉSIGNATIONS DES VENTS

Cette partie porte sur les désignations des vents, selon la direction que chacun suit, et selon les traits individuels que chacun possède. La présente étude se base, pour une grande part, sur les informations recueillies par Edmond au cours de ses enquêtes de l'*ALF*, et publiées dans le *Supplément* sous le titre de « vents » (p. 230-240). Mais j'utilise également les atlas régionaux (*ALMC*, *ALLy*, *ALW*, *ALG*) pour un aperçu plus détaillé des régions qu'ils concernent.

Signalons tout d'abord la limitation géographique des données de l'*ALF*, fort gênante pour le travail. Exception faite de quelques points dans le Pas-de-Calais, pays d'origine d'Edmont, l'*ALF* ne fournit pas les noms des vents pour la région au Nord de la Loire. Donc en regard des riches informations pour le Midi, nous restons dans une ignorance quasi totale en ce qui concerne la langue d'oïl. Et cette lacune n'est qu'en partie comblée par l'*ALW*, par l'*Atlas des Parlers des Vosges* (Bloch) et par quelques lexiques patois.

1. J. Haust, *op. cit.*, s. v.

2. *Ibid.* s. v. *èr*.

3. L'*ALW*, III, p. 128.

Bien qu'il s'agisse ici, avant tout, des noms des vents dans la Gaule romane, on ne saurait passer sous silence les notes marginales jointes à la carte « vento » (n° 399, t. II) de l'*AIS*, aussi bien que le travail de Mgr Grieria sur les noms des vents en Catalogne ¹. Dans ce cas, s'il y a lieu, je signalerai des analogies ou des oppositions interromanes ².

I. DÉSIGNATIONS GÉNÉRALES.

En consultant les données de l'*ALF*, nous nous rendons compte tout de suite de la richesse étonnante des désignations des vents dans les patois régionaux. Pour chaque vent suivant un point cardinal, il y a au moins quatre désignations principales, plus ou moins largement répandues, et, autour d'elles, une grande masse de noms particuliers à une localité ou à une petite région englobant de trois à six points.

Remarquons tout d'abord le contraste qui existe avec les noms que, selon nos connaissances classiques, les Romains donnaient aux vents. Au cours de la période républicaine de Rome, le nombre n'était jamais fixe ; deux à l'origine (*Auster* et *Septentrion*), les désignations ont atteint, à l'époque d'Auguste, le nombre de vingt-trois, à savoir : *Septentrio*, *Gallicus*, *Supernales*, *Aquilo*, *Boreas*, *Carbas*, *Solanus*, *Ornithias*, *Caecias*, *Eurus*, *Vulturnus*, *Euronotus*, *Auster*, *Altanus*, *Libonotus*, *Africus*, *Subvespernus*, *Argestes*, *Favonius*, *Etesias*, *Circius*, *Caurus*, *Thrascias* ³.

1. *Els Noms dels Vents en català*, dans *Bulletin de Dialectologie catalane*, 2, 86.

2. Voici une liste des travaux antérieurs qui concernent le sujet ; j'ai eu la chance de les consulter tous :

W. Streng, *Himmel und Wetter in Volksglaube und Sprache in Frankreich* (extrait des *Annales Academiae Scientiarum Fennicae*, 1915). Abréviation : Streng.

L. Gauchat, *Les Noms des Vents en Suisse Romande* (*Bulletin du Glossaire des Patois de la Suisse Romande*, 1911).

M. L. Wagner, *Romanische und Baskische Benennungen des Wirbelwindes und der Windhose nach Geistern* (*Arch. Rom.* 17, 1933 et 18, 1934).

H. Teulié, *Le vocabulaire du vent en Causse* (*Mélanges Jeanroy*, p. 109-117).

K. Nielson, *Remarques sur les noms grecs et latins des vents et des régions du ciel* (*Classica et Mediaevalia*, 1945, Kopenhagen).

A. Thomas, *Le « madina » en Forez* (*Romania* XXXVI, p. 103).

E. Ernault, *Noms bretons des points de l'espace* (*Revue Celtique*, XII).

J. Bourciez, *L'emploi stylistique des mots traduisant chez Mistral les points cardinaux* (*Actes et Mémoires du 1^{er} Congrès International de Langue et Littérature du Midi de la France*).

W. Rothwell, *Winds and Cardinal Points in French* (*Archivum Linguisticum*, 1955).

3. J'ai consulté : *Mythologie de la Grèce antique* de Décharme et le dictionnaire latin de Forcellini, IV, p. 941.

Il est clair que ces vingt-trois désignations ont une motivation différente de celles dont il s'agit dans ce travail. Elles sont nées dans un milieu social et intellectuel qu'il faut distinguer de celui des désignations actuelles qu'on relève dans les patois gallo-romans. Les noms latins appartiennent au monde des poètes et sont créés, pour une grande partie, par l'imagination des écrivains grecs et latins. Dans ce monde, le vent est une déité ou bien la façon de s'exprimer d'un dieu. Certaines désignations nous sont parvenues par la voie littéraire et savante, telles :

Etesiae : « Les vents étésiens » se dit des vents qui soufflent périodiquement dans la Méditerranée.

Boreas : L'adjectif *boréal* qui signifie « appartenant à l'extrême Nord » ; le nom *Borée*, vent du Nord dans la poésie (La Fontaine).

Zephyrus : « Brise tiède du printemps » dans le langage poétique.

Auster : L'adjectif *austral* « méridional ».

Septentriones : *Septentrion* « le Nord » ; *septentrional* « du côté du Nord ».

Quelques-unes semblent avoir pris racine parmi les paysans et marins du monde ancien, et vivent encore, comme mots populaires, dans les langues romanes ; ces dénominations ne sont pas nécessairement des noms de vents, bien qu'elles s'emploient dans le domaine des conditions atmosphériques. Ce sont :

Aquilo : Nom de vent, *aguil.* (cat.) ; *aguiao* (port.) ; cf. *REW* 586 ; *FEW* I, 185.

Auster : *Id.*, *ostro* (cat. et ital.) ; cf. *REW* 807 ; *FEW* I, 119.

Circius : *Id.*, *cers* (prov. et cat.) ; *cierzo* (esp.).

Boreas : *Id.*, *boria*, *voyra* (sud. ital.) ; cf. *AIS*, 399 ; *bourrasco* (prov.), *borrasca* (esp., cat., ital.) « rafale de vent » ; cf. *REW* 1945.

Favionus : *Id.*, *fagueno* (esp.) ; *fogony* (cat.) ; *föhn* (all. et rh. roman) ; *aponu* (basque) ; cf. *REW* 3227.

Vulturnus : *Id.*, *boltchorno* (gascon) ; cf. *ALG* 827 ; *butorn* (cat.) ; cf. Grier, *op. cit.* ; *bochorno* (esp.) « chaleur lourde ».

Solanus : *Id.*, *solà* (cat.) ; *solano* (esp.) ; *soao* (port.) ; cf. *REW* 8062, et *Revue de Ling. et Phil. Comparée*, 20, 125.

Africus : *Id.*, *afrikæ* (gascon) ; *abrego* (esp. et cat., anc. port.) ; cf. *REW* 272.

Outre les désignations qu'on peut appeler classiques, le monde ancien a dû connaître une terminologie de vents aussi riche que celle des patois actuels gallo-roman. Jud a déjà établi, à l'aide de l'article de Mgr Grier,

« la terminologie des vents familière aux marins romains » ¹. Voici reproduite sa liste : *Africus*, *Aquilo*, *Auster*, *Cercius*, *Favonius*, *Vulturnus*, *Libicus* (*llebeig* « vent du Sud-Ouest »), *Graecus* (*grec*, *gargal* « vent du Nord-Est »), *Magistralis* (*mestral* « vent du Nord-Ouest »), *Aura Transmontana* (*tramontana* « vent du Midi »), *Charq* (arabe « orient » *xaloc* « siroc »), *Gharbi* (arabe « occident » *garbi* « garbin »).

Ces désignations n'étaient pas toutes uniquement des termes marins. En effet la répartition de *tramontana* en gallo-roman révèle que c'est une dénomination paysanne, du moins à l'origine. Une étude comparative des survivances romanes permet d'ajouter à la liste de Jud les noms suivants : *Boreas*, *Ponentem*, *Levantem*, *Medium diem* ou *Medium diurnum*.

La liste ne comprend, bien entendu, que les désignations bien connues, qui se trouvent répandues jusqu'aux confins de la Romania. Elle ne tient pas compte de beaucoup d'autres noms qui, tout en appartenant à l'époque romaine, ont dû se voir restreints à de petites régions. Telles seraient surtout les désignations du type MAGISTRALIS : VENTUS CALIDUS ou VENTUS PLUVIALIS, motivées par l'effet que nous cause le vent ; celles du type AURA TRANSMONTANA : VENTUS MARINUS ou *vent d'aval*, dont le nom dérive de la géographie du pays ; et, enfin, les désignations toponymiques.

Exceptions faite de ceux qui sont de descendance mythologique, les noms des vents gallo-romans étaient à l'origine des adjectifs auxquels il fallait ajouter AURA ou VENTUS pour préciser qu'il s'agissait de noms de vents ². A une date que nous ignorons mais qui ne peut être que postérieure à l'époque républicaine de Rome, il n'était plus nécessaire d'employer les substantifs AURA ou VENTUS, devenus superflus dans les désignations des vents ; les adjectifs tels que MAGISTRALIS ou LIBICUS, employés substantivement, s'identifiaient facilement avec les vents.

Il semble qu'il y ait eu une influence des noms plus ou moins divinisés, comme AQUILO, FAVONIUS, BOREAS sur les désignations composées de AURA, VENTUS + adjectif. La perte du substantif et la substantivation de l'adjectif répondent à une tendance qui avait déjà agi sur les noms littéraires et mythologiques : la tendance vers la personnification. Dans l'imagination littéraire et mythologique des Grecs et des Romains, les noms AQUILO, FAVONIUS, BOREAS, etc., évoquaient beaucoup plus qu'une simple

1. *Romania*, XLIV, p. 293.

2. Il en va de même de quelques désignations latines et littéraires, p. e. *Altanus*, *Africus*.

agitation de l'atmosphère. Ils avaient une allure poétique et mystique égale à Zeus, Hercule ou Apollon, et comme ceux-ci, étaient des personnages redoutables ou favorables. Des temples étaient souvent érigés en l'honneur des vents que l'on représentait par des figures humaines.

Relativement aux désignations populaires telles que *VENTUS LIBIBUS* ou *AURA TRANSMONTANA*, l'idée de vent, d'un simple mouvement de l'atmosphère, allait s'effaçant, noyée par la conscience des autres qualités incorporées dans les manifestations du vent. Même un nom tel que *GRAECUS*, dont le sens étymologique ne s'est pas effacé au cours de l'évolution phonétique (cf. la désignation moderne *grec*), semble avoir été entraîné dans ce mouvement. Si bien que, actuellement, *le grec* ne suit pas la direction que le nom exprime étymologiquement. Dans le département de l'Hérault, la direction du *grec* ou du *gragal* diffère d'une localité à l'autre. Le vent *grec* se reconnaît autant à ses qualités ou caractéristiques qu'à sa direction, qui n'est certainement pas du côté de la Grèce. Ce vent est comme un « personnage » qui joue un rôle intime dans la vie de la région. Mgr Grierac raconte ¹ que dans une région de la Catalogne, les gens font un pèlerinage dévot pour demander la Tromontana qui guérirait leurs maladies et celles des bêtes. Cf. aussi Streng (II, p. 142-147) pour beaucoup de détails au sujet de la personnification des vents en gallo-roman.

Une autre action psychologique se prête à la substantivation de l'adjectif dans la désignation des vents. A la différence de l'homme moderne instruit, à qui la philosophie ou l'intellectualisme permettent de concevoir facilement des abstractions et des généralités, l'homme moyen de l'Antiquité ou le paysan peu instruit de notre ère n'arrivent pas à extraire d'un groupe de choses à valeurs diverses, une valeur caractéristique, et à l'apprécier isolément. Et même dans le monde actuel, on constate que les conditions générales de spécialisation font qu'un homme pratiquant sa spécialité voit des différences importantes dans les outils et les faits de son métier et qu'il traduit ces différences pratiques par des différences de terminologie, tandis que l'homme qui n'est pas du métier les groupe sous une terminologie générique. En ce qui concerne le vent, l'homme, dont les habitudes de pensée ne sont pas encore cartésiennes, voit une différence importante et essentielle entre un vent qui amène la pluie et un autre qui souffle par un ciel bleu ; de même entre le vent qui souffle du côté nord et celui qui vient du côté sud. Il conserverait peut-être un terme

1. *Op. cit.*, p. 74.

générique, AURA ou VENTUS (ou bien il dirait AURAT, VENTAT, *co boufa*) ; mais quand il vente assidûment d'un certain côté et que ce vent accuse des qualités particulières, il ne sera pas simplement un vent, mais méritera bien un nom propre à lui. Il arrive même que le patoisant emploie les mots exprimant normalement l'idée générale dans un sens très spécifique. Donc, dans une grande partie du Sud-Est de la France, « le vent » est la désignation du seul vent du Sud, et est opposé aux autres désignations, « traversa », « bise », du vent d'Ouest et du Nord, etc.. Un apport considérable à cette thèse est la découverte de M. Tuailon, au cours de ses enquêtes dialectologiques dans une localité francoprovençale, d'une expression « c'est ni vent (vent du Sud) ni bise », qui désigne un souffle de vent dont la direction est imprécise. Elle démontre, semble-t-il, la difficulté qu'éprouvent les sujets parlants de faire une abstraction, et, au contraire, la tendance à tout rapprocher des termes fixes et concrets ¹.

Il convient aussi de signaler que l'ALF, note sur la carte « vent » (n° 1369) *mari* à 844 ; *bij* à 969 et 956 ; que *vent* figure sur la carte « bise » (n° 133) dans le Nord-Ouest de la France (voir notre carte n° 8) ; et que l'ALG (carte 1023) n'a pas relevé en sept localités un terme exprimant la notion générale de vent. Il est à supposer qu'en ces localités il n'existe aucun terme générique.

II. DÉSIGNATIONS D'APRÈS LES POINTS CARDINAUX. VENTS DU SUD.

Avant d'aborder, en détail, l'étude des désignations liées aux quatre points cardinaux et aux autres directions intermédiaires, une remarque s'impose. Il arrive que le même nom ou le même type étymologique occupe, sur la rose des vents, une orientation qui diffère selon les localités. Par exemple, *labe*, *labech*, et d'autres dérivés de LIBICUS peuvent désigner un vent du Sud, un vent du Sud-Ouest ou bien un vent d'Ouest. Dans ce cas, et dans des cas analogues, toutes les désignations seront étudiées sous leur étymon d'origine, et celui-ci sera situé, sur la rose des vents, d'après son orientation première. Ainsi donc, on trouvera toutes les formes du type *labe* sous LIBICUS, dans le chapitre « Vents du Sud-Ouest ».

1. Voir à ce propos les notes ajoutées par M. Nauton à la carte 302 de l'ALMC. L'auteur remarque que, dans le Massif Central, « on ne dit pas 'manger un fruit', on dit 'manger une pomme', 'manger une poire' ».

Le lecteur est prié de se rappeler que les cartes faites sur les désignations des vents ne sont pas limitatives. D'abord, les indications de l'*ALF* sur les désignations sont incomplètes ; deuxièmement, pour faciliter la lecture des cartes, j'ai renoncé à montrer les types qui occupent une ou deux localités seulement. La lecture des cartes doit être toujours complétée par celle des indications du texte.

Les désignations qui dessinent des aires cohérentes sont des types : *autan* (< ALTANUM), *marin* (< MARINUM), *vent de midi...de mijour*, ou simplement *mijour* et ses dérivés (< MEDIUM DIEM, DIURNUM), *vent de bas* (< BASSUM), et, enfin, le mot *vent*, qui, on l'a vu, est souvent le terme unique et spécifique pour désigner le vent du Sud en Lyonnais et dans le Massif Central ¹. Par ailleurs, on observe d'autres dénominations de répartition restreinte, que je traite à la suite.

Répartition des types :

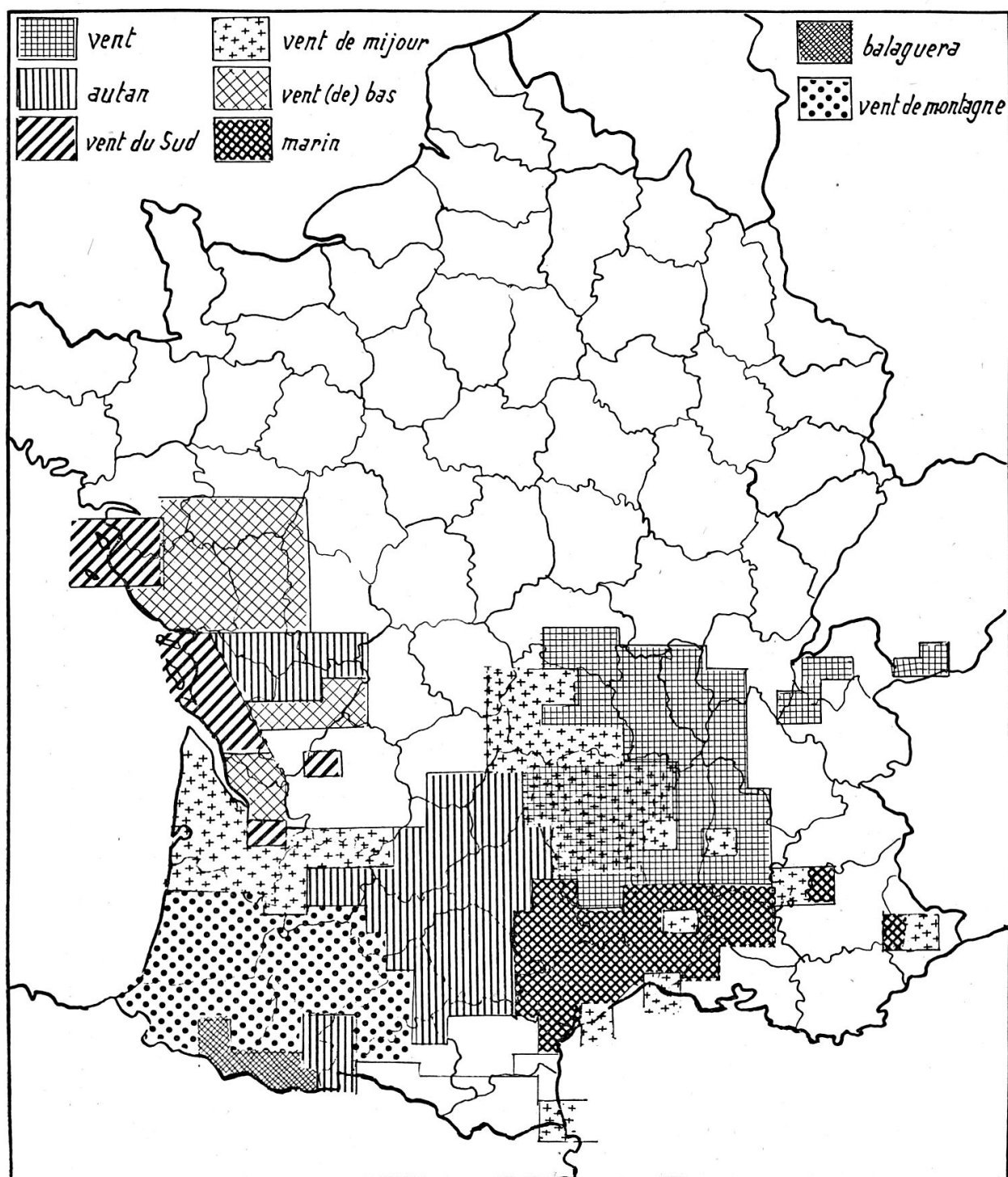
La répartition des types pose quelques problèmes (voir carte n° 4). ALTANUM recouvre la partie centre-ouest depuis le Languedoc jusqu'au Poitou, comme désignation notamment du vent du Sud ou du Sud-Ouest, mais aussi du vent d'Est (points 418 (Deux-Sèvres), 518 (Charente), 614, 619 (Dordogne), 733 (Tarn-et-Gar.), 792 (Ariège)) ²; et du vent d'Ouest (points 676 (Gers) et 688 (H.-Py.)). Pourquoi cette désignation qui remonte au latin classique s'implante-t-elle exclusivement dans les régions du Sud-Ouest de la France ? Il n'en existe pas la moindre trace à l'Est du Massif Central ³. La désignation du vent d'Est et du vent du Sud-Est en deux points seulement au Sud de l'Italie semble avoir la même base (ALTUS) que ALTANUS ⁴, mais ni le *FEW*, ni le *REW*, ni le dictionnaire d'Alessio et Battisti n'en font mention. Corominas cite *altano*, « viento que sopla desde el mar a tierra » sans en préciser ni la réparti-

1. Comme nous l'avons dit, M. Tuillon a relevé *vent* au sens de « vent du Sud » dans presque tout son domaine, exception faite de la moitié orientale de la Savoie. Voir aussi notre carte n° 1 qui signale les localités où l'*ALF* a noté le mot *vent* « vent du Sud ». On est donc porté à conclure que dans la plus grande partie du Sud-Est, le vent du Sud est dénommé par le mot *vent*.

2. *ALG* note *autan* « vent d'Est » partout dans l'Ariège, Gers, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne.

3. Les frontières orientales de l'aire de ALTANUS s'arrêtent au Massif Central, dans la moitié ouest du Cantal (*ALMC* carte 20).

4. *AIS*, II, carte 399, point 716 *awtinè* et point 717 *altoynè*.



CARTE 4. — « Vent du Sud ».

tion ni le milieu (littéraire ou populaire) auquel appartient le vocable ¹.

1. La relation précise du vocable avec la mer, relation qui remonte à l'origine étymologique fait penser que son usage est littéraire.

Enfin, la désignation n'existe pas en Catalogne. Il n'est donc pas permis de postuler un usage roman commun de ALTANUS. L'aire, telle qu'elle est dans la Gaule occidentale, paraît bien représenter une couche secondaire. La désignation semble y avoir jailli pour une raison difficile à préciser.

Regardons l'irradiation des autres types. Les noms construits sur les termes du latin vulgaire MEDIUM DIEM ou MEDIUM DIURNUM (variantes de MERIDIES « Sud » du latin classique), occupent, à l'extrême Sud-Ouest, des localités dans la Gironde, les Landes, la Dordogne et le Lot-et-Garonne (voir carte n° 4). Ce type est aussi réparti en divers points dans le Massif Central ; sur la côte maritime du Languedoc ; dans l'Ardèche, la Drôme, les Hautes-Alpes, et les Alpes-Maritimes. Les types se retrouvent donc dans des régions périphériques et dans une région très conservatrice (le Massif Central). Cette répartition en elle-même nous permet de restituer une aire possible de MEDIUM DIEM et MEDIUM DIURNUM s'étendant des Alpes jusqu'à la côte atlantique au Sud-Ouest. Ce que j'entends par « possible », c'est que la désignation vivait dans l'esprit des colons romains et des Gaulois romanisés, mais qu'elle n'a été vraisemblablement jamais utilisée beaucoup plus largement qu'elle ne l'est actuellement, à cause, sans doute, de la polysémie fâcheuse du mot, exprimant à la fois « douze heures », « le point cardinal Sud » et « toute la partie méridionale de la France »¹.

Les sujets parlants hésitaient devant un « le miejour » ou un « la medyo » ; ils se sentaient être sur le point de prononcer quelque chose de très ambigu, et partant, ils cherchaient d'autres désignations. Quant aux localités où la désignation MEDIUM DIEM, MEDIUM DIURNUM a été utilisée et a survécu, les sujets parlants se sont vus contraints d'éviter l'ambiguïté en y ajoutant « ora de ... », « vent de ... ». Dans le Massif Central, par exemple, où d'ailleurs les désignations *olto*, *outo* (< ALTANUM) et *mari* (< MARINUM) font des incursions dans le domaine de *vent*, *ora de mijour*, les sujets parlants continuent à dire *traversa*, *bisa*, *suledre*, pour désigner les vents d'Ouest, du Nord et d'Est, sans qu'il soit question d'y ajouter « ora de... », « vent de... ».

Les habitants du point 778 utilisent *myeteyurnalis* « vent du Sud » et *myeteyur* « douze heures » ; ceux du point 861 *myedyurnau* et *myedyjur*.

1. On peut faire exception du deuxième usage, car, on le sait, le nom de vent se confond souvent avec le nom du point cardinal.

Trois localités de l'*ALF* : 816 (Loire), 836 (Ardèche), 852 (Gard), admettent la polysémie.

Le vocable *midi* est intéressant à plusieurs égards. Originaire des Antilles, pays aux Tropiques, j'ai eu de la peine à comprendre les rapports qu'il pourrait y avoir entre « midi » et « le point cardinal sud ». Je sais maintenant que dans les pays de la zone tempérée le soleil est du côté du Sud à midi.

Le vocable a eu en latin une vie mouvementée. *Medius dies*, ayant été une locution fixe, avait donné *medidies*, tout comme *postero die* avait abouti, par contraction, à *postridie*. Varron, dans son traité de philologie latine (*De Lingua Latina*, 6, 4) fait allusion à la nouvelle forme. D'après César (*Orat.*, 47, 158), *medidies* a paru « insuavius », trop désagréable, et le vocable s'est transformé, par dissimilation du premier *d*, en *meridies*. Ce changement s'est effectué, bien entendu, dans la langue parlée, ce qui n'empêche pas que *meridies* soit considéré par nous comme le terme du latin classique qui n'a pas survécu dans les langues romanes (sauf l'italien *meriggio*). Toutes les formes romanes (*midi* fr., *mediodia* esp., *migdia*, *migjorn*, cat., *mezzodi*, *mezzogiorno* it.) proviennent de *MEDIUM DIEM* ou *MEDIUM DIURNUM* qui sont censés d'avoir été les termes du latin vulgaire. Ce qui rend les choses un peu complexes c'est que *MEDIUS DIES* est largement attesté chez les auteurs classiques : Horace, Ovide, César, Virgile, (cf. « stabula ad medium conversa diem », *Géor.* 3, 303). Il paraît pourtant que l'analogie de *MEDIA NOX* « minuit » a finalement fixé la forme qui est parvenue aux langues romanes.

En ce qui concerne les rapports entre « vent » et « point cardinal », *MERIDIES* tient une place exceptionnelle. C'est un des rares noms des points cardinaux qui ne fut en même temps un nom de vent (les deux autres sont *ORIENS* et *OCCIDENS*). Mais l'identité des désignations des vents et des points cardinaux était telle que *MERIDIES*, comme nom de vent, aurait été, à tout prendre, toujours normal et possible. *AUSTER*, qui était en latin l'autre terme usuel exprimant le vent du Sud et le point cardinal Sud, n'ayant pas été popularisé, *MEDIUM DIEM*, . . . *DIURNUM* a eu une pleine extension romane. Appuyé par son sens « douze heures », le vocable se trouve être la seule désignation officielle d'un point cardinal qui soit vraiment popularisé. Mais c'est aussi le sens de « douze heures » qui en a limité l'emploi comme nom de vent. En Italie et en Espagne, le vocable ne semble pas être employé dans ce dernier sens, du moins indépendamment de *vent de*... Pour la Catalogne, le *Tresor de la Llengua* de Mgr Grier

(X, p. 170 et 171) enregistre des faits intéressants : *migdia*, *migdiada* ne portent que le sens de « douze heures » ; par contre, seul le sens de « vent du Sud » est allégué pour *migjorn* (< *MEDIUM DIURNUM*) ; il cite également *migjornada* « souffle fort du vent du Sud » ; un verbe *migjornear* « venter par vent du Sud » ; un diminutif *migjornell* « ciel clair et mer calme ». Aucun commentaire n'a été fait sur la répartition de *migdia* ; je déduis de là que c'est un terme général. Les régions qui connaissent le terme *migjorn* « vent du Sud » sont soulignées : Cadaques, Migjorn Gran, Sant Feliu de Guixols, Altea, Andratx, Vinaros. Il semble donc qu'en catalan, le double *MEDIUM DIEM* : *MEDIUM DIURNUM* a été employé, au moins dans quelques régions, de façon à différencier « douze heures » et « vent du Sud ». Les patois provençaux n'ont pas eu ce génie ou cette astuce.

En face, semble-t-il, de l'ambiguïté de *midi*, les régions à l'Ouest du Massif Central ont choisi, comme désignation du vent du Sud, *ALTANUM*. Il s'agit d'une reproduction presque littérale du mot latin, en lui conservant son sens étymologique « vent de large » plutôt que son sens usuel en latin « vent du Sud-Ouest ». *ALTANUM* est un dérivé de *ALTUM* « haute mer » et signifie étymologiquement « vent de la mer ». Il désigne en Gaule un vent qui vient du côté de la Méditerranée qui se situe vaguement au Sud. Dans beaucoup de localités, *autan* rappelle la situation exacte de cette mer : au Sud-Est pour les points poitevins, angoumois et guyennais ; à l'Est pour les localités du Gers, Ariège et de la Haute-Garonne. Pour deux localités seulement (676 Gers, 688 H.-Py.), *autan* semble être le vent qui vient de l'Atlantique. Si donc le sens de vent du Sud, à proprement parler hors de contexte géographique, arrive le plus souvent (plus souvent que son sens étymologique exact : vent d'Est ou vent du Sud-Ouest), on est porté à croire que cela répond à un besoin net, occasionné par l'inconvénient de *midi*. Mais il est aussi permis de penser que dans les localités pyrénéennes où *autan* dénomme le vent du Sud, le vocable est en rapport avec *ALTUM* « la haute montagne », non pas avec la haute mer.

L'origine de *ALTANUM* en Gaule s'avère savante, et on pense à l'école comme le moyen possible de transmission du vocable. Il a été plus probablement transmis par les anciennes chartes, rédigées en latin par des scribes instruits. Du Cange a enregistré trois exemples où *ALTANUM* figure dans ces chartes. Malheureusement, je ne parvins pas à dégager des *Indices* la localisation. Je reproduis les exemples :

1) Charta MS. relata, inter Antiquitates Occitaniae Benedictinas a

Stephanotio collectas part. 1, p. 368 : « de Aquilone ... de Altano (Est) ... de Meridie ... de Cercio » ¹.

2) Charta Gauzerbti Comitris Ruscinonsis, ann. 922 Marcae Hispan. col. 842 : « de parte Cercii ... de parte Atlanti (Est ou Sud) ... de parte Aquilonis » ².

3) Charta ann. 1165 inter Probat. tom. 2 Hist. Occit. col. 527 : « ab Altano (Est)...a Meridie...ab Cercio...ab Aquilone » ³.

J'ai trouvé aussi dans une charte du *Cartulaire de Gellone (Hérault)* de M. Alans (p. 175) : *Altano* (Est) ... *Meridie* ... *Aquilone* ... *Cercio*.

VENTUS MARINUS, devenu simplement *marin*, a pris racine dans les régions se trouvant directement au Nord de la Méditerranée, et a rayonné jusqu'au Massif Central. Le mot dénomme également en Catalogne un vent du Sud-Est, en Italie un vent d'Ouest ou du Sud-Ouest, suivant la position géographique des localités ⁴. Aussi dans le Midi de la France, *marin* désigne un vent du Sud-Est (Tarn et Aude) et un vent d'Est (Pyr.-Or.). Cette désignation est analogue à *autan* en ce qu'elle se rapporte presque exclusivement à la Méditerranée. Dans une seule localité gasconne (*ALG*, point 647), le vent d'Ouest, venant de l'Atlantique, s'appelle *vent de marèn*. Ailleurs on trouve *vent de mer* en Gironde et dans les Landes pour désigner le vent d'Ouest. Ce nom appartient, semble-t-il, par sa forme, à une couche chronologique différente de celle de *marin*.

Dans le coin sud-est depuis le Massif Central jusqu'aux Alpes, VENTUS, terme générique du latin, est devenu le terme spécifique désignant le vent du Sud (voir plus loin, ch. VII). Point n'est besoin de dire que de nombreuses dénominations — de motivation géographique et descriptive — ont aussi pris naissance.

Phonétisme.

Altanus : On trouve : *otê, otā* -Poitou, Angoumois, Saintonge ; *aoto, aoto, uta, aulā, auta, outo* — Guyenne ; *autan outān, otān, ota* — Gascogne ; *auta, outo*, — Languedoc ; *uwtō, uwtō, outo, olto, alto* — Massif Central.

La diversité du traitement de A + t implosif, qui ne semble obéir à aucune loi fixe, saute aux yeux. (Il est très difficile de trouver, dans l'*ALF*, d'autres exemples de l'évolution de AL + consonne, initial et

1. S. v. *Altanus*.

2. S. v. *Circius*.

3. *Ibid.*

4. Grier, *op. cit.* ; et *AIS*, II, carte 399.

inaccentué). A titre indicatif, dans l'Aveyron, on rencontre : *olto*, mais aussi *ouzerai* < ALCERABULU, variante de ACERABULU (*ALMC*, 267); *ratoupyé* < TALPARIU (*ibid.* 364); *kolsido* < CALCITA (*ibid.* 154); *malbo* < MALVA (*ibid.* 132). Pour la variété du traitement de ce L, voir Ronjat III, 331.

La forme *notē* (point 514, Vienne) est due à l'action de l'étymologie populaire. *olē* a été senti comme un dérivé de *haut* et a pris le *n* proclitique que ce dernier vocable revêt dans beaucoup de patois (cf. *nau*, *naut* « haut », « haute », *ALF*, 685). Cette influence de ALTUS sur ALTANUS est aussi alléguée par le *FEW* (s. v. *altanus*) qui relève un désaccord entre l'*ALF* et les lexiques patois poitevins en ce qui concerne la direction d'où souffle « l'autan ». Il apparaît que *autan* a, dans quelques localités poitevines, changé de sens sous l'influence d'un vent d'Est ou d'un vent du Nord-Est désigné par le mot *haut*. Par contre, l'absence de *n* proclitique dans les formes de ALTANUM surtout dans le Massif Central est peut-être aussi un témoignage du caractère savant de ce mot, puisque, là, le vent du Sud est aussi dénommé *lu ben nau*, ... *d è nau* « haut », « d'en haut » (*ALMC* 20) ¹.

Vent de midi : Les formes phonétiques aussi bien que lexicologiques (venant de DIEM ou de DIURNUM) correspondent exactement à celles de la carte « midi », No. 1629 de l'*ALF*. Pour le traitement phonétique, voir Ronjat, 438.

Il faut encore une fois signaler les deux localités où un ancien adjectif, dérivé de MEDIUM DIURNUM désigne le vent du Sud. A 861, *meydyurnau* vient directement du latin vulgaire MEDIUM DIURNALE. L'emploi, dans cette localité, de MAGISTRALIS > *madjyistrau*, vent d'Ouest, a dû aider à entraîner le suffixe -ALE sur DIURNUM. *myeteyurnalis* (point 778) semble être une erreur de notation. Il ne s'agit pas d'une conservation de la terminaison latine -ALIS, puisque cette localité connaît l'évolution ALE > -au (cf. MAGISTRALE > *mateyistrau*, vent du Nord-Est). Il ne s'agit pas non plus de l'évolution de la terminaison -ALĒNSIS. Ce ē accentué aboutit parfois à *i*, notamment dans le Puy-de-Dôme et le Cantal (cf. MENSEM >

1. ALTANUS a été aussi contaminé par ALTUS dans la langue écrite. C'est ce que fait ressortir la graphie *hautain* du passage suivant : « Il y a deux manières de vent que nous appelons *galerie* et *hautain*, autrement nommés vent de Nord et de Midi » ; Fouilloux, *Vénérie*.

mi, ALF, 868); mais pour le point 778, tous les exemples de l'ALF font état de *é*.

Marinus : On trouve : *mori. mari* — Aveyron ; *mari, maî* (point 768) — Hérault ; *marî* — Aude ; *mari* — Ardèche ; *mori, marî, marîn* — Gard ; *marî marinada* (dérivé) — Vaucluse ; *marîn, marino* fem. (AURA MARINA) — Basses Alpes.

Exception faite de *maî*, ces formes phonétiques concordent par leur répartition avec les mêmes traitements phonétiques dans d'autres mots. Pour le changement *a* prétonique > *o*, et pour le traitement de *n* final et ses conséquences sur la voyelle qui précède, voir Ronjat 162 et 203. Cf. aussi l'ALF carte 823 « matin ». En ce qui concerne la forme *maî*, le *-r-* intervocalique est très instable à 768. Il est parfois devenu une occlusive ou peut-être une fricative *ɖ* notée par *d*, comme dans *maidina* (carte 820 « marraine » de ALF) et *paidi* (carte 974 « parraine »). Le phénomène d'inertie amène parfois la complète disparition du son ; MARINU > *maî* mis à part, on trouve ORATICUM > *uateye* (carte 945) et *perdeké bu maidas pas* où *maidas* < MARITATIS (carte 817). Le processus est le suivant : *-r-* > *-r- r ∞ ʒ-, -ɖ- ∞*. Ce phénomène, déjà signalé et étudié précisément dans l'Hérault ¹, s'observe aussi et très largement dans le Rouergue au stade *-r-* > *-r- (-ʒ-, -ɖ-)*, et l'ALMC en donne une foule d'exemples aux points 47, 48, 49, 54, 55. La forme *maî* est donc ici le dernier stade — amuïssement complet du phonème — des processus très divers de l'affaiblissement de l'*r* intervocalique ².

Vent bas, vent de bas : L'association entre « bas » et le point cardinal « Sud » n'exige aucune explication. La désignation se trouve sur la côte atlantique, dans les départements de Vendée, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure et Deux-Sèvres. Elle existe également dans les départements de la Charente et la Gironde, où elle est peut-être en train de remplacer *autan* comme désignation du vent du Sud, à cause sans doute de la res-

1. O. Zaun, *Die Mundart von Aniane* (Hérault), *Beih.* 61 z. *ZRPh*, p. 96 sqq.

2. Voir, entre autres, sur les aspects de cette question :

— Bibliographie (ancienne) : O. Zaun, *ibid.*, p. 88-100 ;

— ensemble gallo-roman : O. Bloch, *BLiR*, 3, p. 92-156 ;

— processus d'évolution : Straka et Nauton, *Mélanges 1945 de l'UN. de Stras.*, p. 202-208, 232-236 ;

— datations anciennes : Nauton, *Revue Inter. Onom.*, 3, p. 16-22.

semblance de ce dernier avec un dérivé de *haut*, mot qui désigne, dans cette région, le vent qui souffle de la direction opposée au Sud.

Il arrive parfois que *bas* ne se rapporte pas automatiquement au Sud et *haut* au Nord. Des facteurs géographiques modifient l'usage des deux termes. Dans le Massif Central ¹, la désignation *aura d'en haut* apparaît comme nom du vent du Sud, parce que les hauteurs (monts du Cantal à 14, 17 de l'ALMC; chaîne de la Margeride, à 19, 24) sont situées au Sud. Au contraire, deux localités appellent *vent bas* le vent du Nord-Ouest, c'est-à-dire le vent qui vient de la plaine. Il en est de même aux points 47, 50, 53, 55, où *bas* désigne l'Ouest, parce que la plaine se trouve de ce côté-là. Dans le Massif Central, *haut* et *bas* n'ont pas, à proprement parler, le sens de point cardinal, mais leur sens premier : altitude. On les trouve, pour désigner des régions géographiques, avec les mêmes acceptions. Ainsi, la Basse-Auvergne est au Nord de l'Auvergne, et la Basse-Ardèche est au Sud de l'Ardèche; et inversement pour la Haute-Auvergne (au Sud) et la Haute-Ardèche (au Nord).

Sirocco : Désignation du vent du Sud ou Sud-Ouest dans les Alpes-Maritimes : *cirok* à 899, *siroko* à 897, 991; Var : *siroko* à 896; Vaucluse : *siroko* à 874. Il s'agit d'un emprunt de l'italien *scirocco*. Pour l'étymologie et pour la répartition romane, cf. Alessio-Battisti V, 3403; Corominas s. v. *jaloque*; Streng II, p. 171; REW 8478a; H. et R. Kahane, *Romanica*, *Mélanges Rohlf*s, p. 238-242.

Vent de la montagne : Désignation du vent du Sud en Gascogne, où les montagnes, les Pyrénées, se trouvent directement au Sud (voir carte n° 4).

Deux possibilités existent : ou un nom composé de *vent* + *montagne*, ou bien un substantif qui représente un ancien adjectif substantivé.

— Type « vent de montagne » : *ben de mûntayx*, ... *mûntayo*.

— Type ancien adjectif dérivé de MONTENEA : *mûntayol*, *mûntayou*.

Le suffixe *-ou* (variante *-ol*) remonte au latin vulgaire *-OLU* ². Ce suffixe n'est pas étranger aux autres langues romanes (cf. it. *-uolo*; esp. *-uelo*; fr. *-eul*), mais son emploi semble se borner plus ou moins à la dérivation de substantifs diminutifs ³. Cependant, l'emploi de ce suffixe dans *mûn-*

1. Les points 14, 12, 19, 24 de l'ALMC.

2. Cf. LINTEOLU > *linçou*, MODIOLU > *mouyou* en Gascogne.

3. Cf. Meyer-Lubke, *Grammaire des Langues Romanes*, II, p. 537.

tayou, sans valeur diminutive, n'est pas exceptionnel. D'une part, il a dû s'exercer sur la dérivation d'un adjectif de MONTANEA une influence analogique des nombreux mots avec radical terminé par *yod* + suffixe -OLU (par exemple, FILIOLU, LINTEOLU, MODIOLU). D'autre part, en gascon, *māntanou* se dit également de l'homme qui vit dans les montagnes, d'un montagnard ¹. Il se peut donc que la dérivation de MONTANEOLU soit analogue à celle de *cevenol*, habitant des Cévennes, — où le suffixe -ol n'a aucun sens diminutif — à côté de *savoyard* — où -ard n'a aucune valeur péjorative ou augmentative. Il existe aussi *rabatol*, habitant de Rabat, *gurbitol*, de Gourbit, *surbatol*, de Surbat, voir *RLir* VII, p. 160 (Rohlf, *Zur Kenntnis der Pyrenäenmundarten*).

La balaguera : Dans de nombreuses localités pyrénéennes, le vent du Sud est dénommé « la balaguera ». On trouve partout *balager-* avec une voyelle finale -a, -o, -œ, selon la localité. La désignation peut appartenir à la famille étymologique de *balai*, *balayer*, et remonterait ainsi à

* BALAGARIA.

L'association de l'action de balayer avec le passage d'un vent n'est pas difficile à saisir. En effet, le *FEW* (I, p. 232) enregistre *balai du ciel*, désignation française du vent du Nord-Ouest (XVII^e siècle) et aussi *balaiye du ciel*, désignation à Boulogne-sur-Mer ².

On a rétabli pour *balai* un étymon BANATLO, avec métathèse de *n* et *l* ³. Il est évident que *balai* ne peut pas remonter à la forme produite par la métathèse, et je n'ai nulle part trouvé des commentaires sur son antécédent exact. Il semble, pourtant, que les efforts divers pour assimiler en roman ou en latin vulgaire le mot gaulois avec sa terminaison bizarre aient eu pour résultat une variété de formes romanes. Il a dû y avoir un type BALAGIU, d'où *balai* et le dérivé *balayer* (cf. EXAGIU, EXAGIARE > *essai*, *essayer* ⁴; un autre BALANU, d'où *balan* (lyonn.), *barlan* (stéphan.), *balain* (viennois), voir *FEW* s. v. *banatlo*. Le type espagnol a dû être BALAGU, comme le montre le vocable *balago* « paille », « foin » (voir Corominas s. v.), et d'où viendrait peut-être la désignation *balaguera*.

1. Cf. Palay, *Dict. du Béarnais et du Gascon modernes*, s. v.

2. Cf. aussi Streng, II, p. 169.

3. *FEW*, s. v. *banatlo*.

4. Le processus pourrait aussi être *bamatlo* > *balatlo* > *balaclo* (cf. VETULUS > VECCLUS) > *balai*.

III. LE VENT.

Signalons tout d'abord que VENTUM comme désignation spécifique d'un vent est un trait linguistique exclusivement gallo-roman. Les limites géographiques de ce trait coïncident, à peu de chose près, avec celles de l'évolution sémantique de AURA « brise » > « vent fort ». Les péninsules ibérique et italienne ne connaissent AURAM que dans le sens de « brise » et dans un emploi surtout poétique et savant. Un emploi spécifique de VENTUM n'y a pas été relevé ¹.

Il est intéressant de constater que là où *vent* a le plus de vitalité comme terme spécifique exprimant « vent du Sud » (francoprovençal et le Massif Central), *aura* est le plus vivant comme terme générique. Peut-être est-il donc permis de considérer que la restriction du mot *vent* à un emploi spécifique a créé une lacune dans la langue et que l'évolution sémantique de AURAM « brise » > « vent fort » s'est opérée dans le but de combler cette lacune. Nous avons vu, dans le chapitre concernant *air*, que de nos jours le même phénomène s'est produit : à Lantenne et à Ruffieu-en-Valromay, *air* a pris le sens de « vent » à cause sans doute de l'absence d'un terme générique.

Il est aussi permis de conjecturer que l'évolution sémantique de AURAM a été une innovation propre, à l'origine, à la région lyonnaise et qui a été ensuite propagée à travers la Gaule. On sait, en effet, que ce sont les grands centres de la Narbonnaise et aussi Lyon qui ont répandu la civilisation et la langue latines vers le Nord de la Gaule.

Nous avons vu que la restriction du sens de *vent* relève de la psychologie des paysans. Quels sont les facteurs qui déterminent la direction à laquelle s'attache le terme spécifique *vent* ? Comme je l'ai montré, l'ambiguïté de *midi* comme désignation du vent du Sud est un des facteurs principaux, et c'est ainsi que VENTUM dénomme le plus souvent ce vent. L'usage a été si répandu que plusieurs chartes en langue latine et en langue romane l'attestent. Du Cange (*s. v. ventus*) a relevé VENTUS dans deux chartes de 1455 et de 1523. J'ai trouvé le terme dans des chartes plus anciennes : par exemple dans trois chartes du Cartulaire de l'abbaye de Cluny ² datées 1049-1109, 910-927, 927-942 ; mais à Cluny nous

1. Voir ci-dessus.

2. *Recueil des Chartes de l'Abbaye de Cluny*, Bernard et Bruel, III, p. 258 ; I, p. 155 et 302.

sommes toujours dans le domaine francoprovençal. Ce qui est plus intéressant c'est l'usage de *VENTUS* au sens de « Sud » dans une charte faite à Marseille et datée de 1118¹ ; on y trouve : « ab Oriente...a Vento... ab Occidente...a Cercio ».

Il semble aussi que *vent* soit appliqué au vent le plus caractéristique. Dans cinq localités gasconnes, le vent d'Ouest est désigné par le mot *vent*² ; là, c'est le vent qui souffle de la mer et qui apporte la pluie. La bise est dénommée par le mot *vent* dans une région du Nord-Ouest de la France partagée entre les départements de la Mayenne, Sarthe, Orne et Eure-et-Loire (voir carte n° 8). Ailleurs, le mot *vent* signifie dans les Vosges « vent d'Ouest »³.

Inutile de dire qu'ayant pris le sens de « vent fort », *AURAM* a pu se déplacer pour désigner un vent particulier. Mais comme nous l'imaginons, l'usage spécifique de ce vocable est rare. L'*ALF* note *aura* « vent du Nord » à Orpierre (Hautes-Alpes) et l'*ALMC* (carte 18) note *auro* dans le même sens à l'Est de la région. Dans quatre localités provençales (822, 824, 825, 853), *AURAM* désigne la bise (voir carte n° 8). Bourciez (*op. cit.*) a signalé que Mistral (dans *Calendal*, VII, p. 277) emploie *auro* dans le sens de « vent du Nord » ou plutôt « Nord », point cardinal. Il apparaît donc que *AURAM* a été parfois senti comme une sorte d'antithèse de *VENTUM* « vent du Sud », les sujets parlants, rappelons-le, étant peu portés à utiliser un terme strictement générique. (Cf. pourtant *uro* « vent du Sud » à Ollon, cité par Hasselrot, *Étude sur les dialectes d'Ollon* ; *ora*, désignation de vent, à 435 de l'*ALS* II, 399, *Notes Marginales*.)

Nous avons déjà étudié les formes phonétiques de *VENTUM* dans le chapitre consacré à l'idée générale de vent. Qu'il suffise ici de jeter de la lumière sur la question de la forme *bēns* (vent du Sud) en Gévaudan. A ce sujet Camproux écrit dans *Via Domitia* (III, nov. 1956, p. 66 et 67) : « une zone homogène comprenant toute la région du bassin de l'Allier, en Gévaudan, emploie un type *bēns* avec un *s* final longuement redoublé... Il est évident qu'il ne peut être question d'une survivance d'un *s* d'un ancien cas sujet. J'ai posé la question : pourquoi le *s* ? On m'a répondu : le *bēns* est un vent très violent, chargé de nuages noirs et qui apporte la pluie. C'est le plus fort de tous les vents... Il s'agit donc bien d'une

1. *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille*, B. Guerard, p. 573.

2. *ALG*, III, carte 829.

3. Cf. aussi Doubs : *vō* « vent ; particulièrement vent d'Ouest » ; Blonay (Suisse Romande) : *vē* « vent du Sud-Ouest, Streng, II, p. 147 et 148.

création de phonétique expressive qui est le résultat de conditions naturelles, etc... » Tandis que cette interprétation tient bien sa place dans une étude synchronique du patois de Gévaudan, diachroniquement elle doit être rejetée. Des traitements analogues à *bens* se trouvent non pas dans le type MANSU > *mas* ou dans les pluriels du type DENTES > *dens* > *den* (selon Camproux), mais dans les neutres latins avec S final du type TEMPUS et FIMUS. Les formes modernes de ces mots présentent, en Gévaudan, le même *s*, allongé, semble-t-il, plutôt que redoublé, cf. *ALMC* carte 457, *ALF* carte 1292, point 821 : *tēns* (< TEMPUS) et carte 1285 B, point 821 : *fēns* (< FIMUS). VENTUS a donc été sans doute entraîné par l'évolution des neutres où -s désinentiel a été conservé.

IV. VENTS D'OUEST.

Deux grandes aires se détachent de la masse des désignations du vent d'Ouest (voir carte n° 5) :

Galerie : Ce type désigne le vent d'Ouest, mais aussi, non moins souvent, le vent du Nord-Ouest dans une grande partie du Nord-Ouest de la France. La désignation s'étend tout le long de la côte atlantique où elle s'est implantée le plus solidement. Mais *galerie* est aussi attesté chez les auteurs franciens du moyen âge¹ ; et l'*ALFs* enregistre *vā d galarm* à 128 (Marne). Le *FEW* (IV, p. 29) précise la pénétration du vocable à l'intérieur du pays : à Vendôme *galerie* ; au Centre (Berry) *galarme* ; en Bourbonnais *galarme* ; à Roanne *galarme* (masc. « vent d'Est ») ; dans l'Yonne *galarme* (masc.) ; dans l'Aube et la Marne *galarme*². La désignation ne s'étend pas en Wallonie ni aux Vosges. Elle est, de toute évidence, inconnue également en Italie et dans la Suisse Romande. En ce qui concerne le Midi de la France, l'*ALFs* note *galern* (masc.) « vent d'Ouest » à 865 (Vaucluse), où sa présence est très énigmatique.

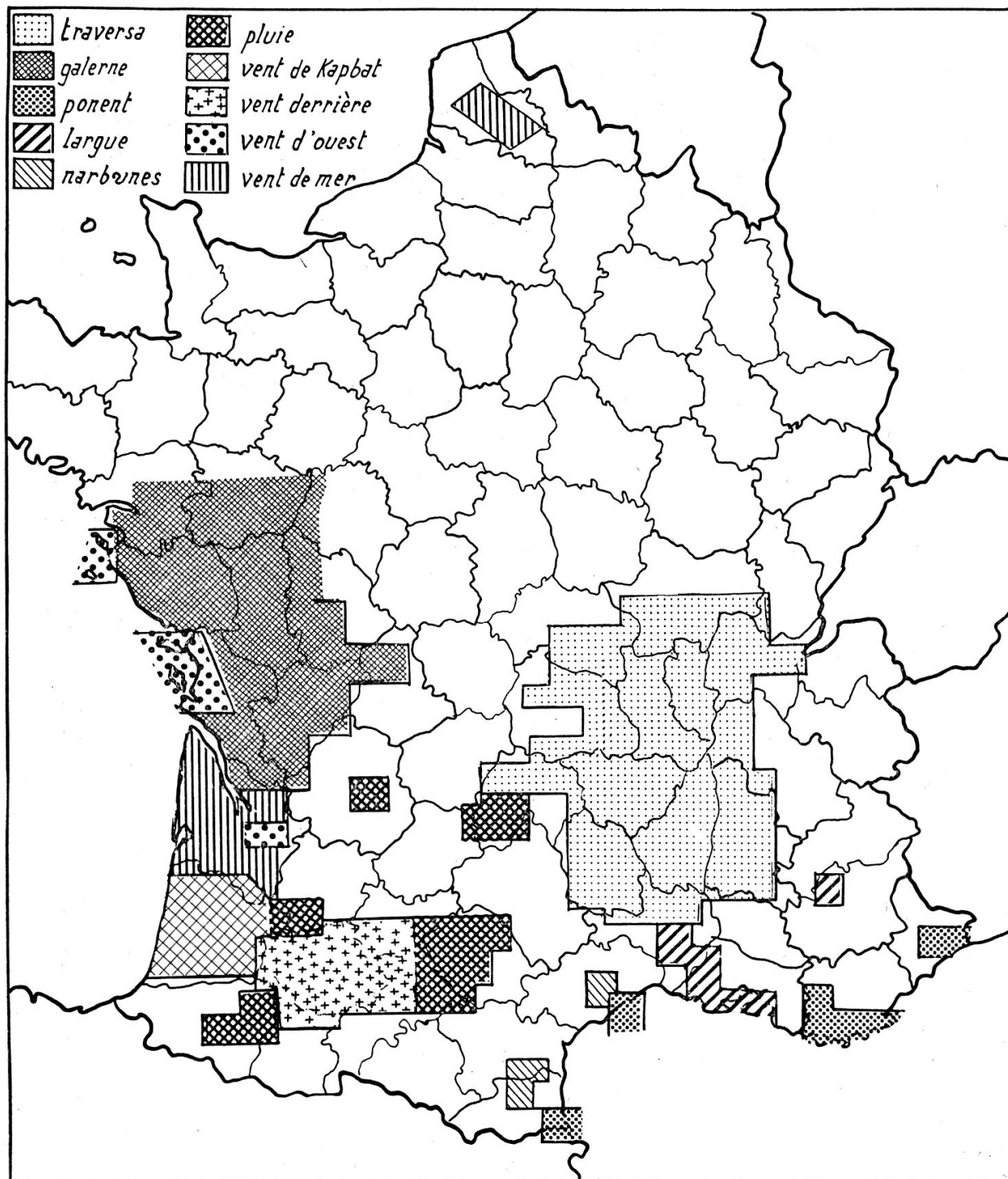
Galerie est généralement considéré comme un terme maritime³, lié à l'Océan Atlantique — mais inconnu sur la côte méditerranéenne — et qui a rayonné à l'intérieur du pays.

1. « Ou com les flots font plongier la nasselle/ Par le tempest et par le soufflement/ De bise, austere et galerie ensemment », Deschamps, *Poésies*.

2. Cf. Streng, II, p. 170 pour d'autres précisions sur la répartition de *galerie*.

3. *FEW*, IV, p. 29.

Donc, de la Normandie jusqu'en Gascogne, où les limites méridionales s'arrêtent en France, la désignation longe la côte. Elle a été récemment em-



CARTE 5. — « Vent d'Ouest ».

pruntée par l'espagnol : *galerna* ; le portugais : *galerno* ; le catalan : *galerna* ¹.

La vitalité du vocable s'exprime par le nombre considérable de dérivés : *galarneau* « pluie du Nord-Ouest » (Saintonge) ; « giboulée froide de mars venant par un vent du Nord-Ouest » (Berry, Sologne, Vendôme) ; « ondées fréquentes et froides » (Provins) ; *galarnée* « pluie froide » (Angoumois) ; pluie venant du Nord-Ouest » (Loches) ; « bourrasque du Ouest-Nord-Ouest » (Blois) ; *galarnois* « habitant du pays au Nord de la Loire ». Le vocable sert aussi à des expressions métaphoriques : *bise-galerie* « yeux qui louchent de façon excentrique » ; *avoir les yeux en galerie* « l'un regardant à droite et l'autre à gauche » (Angoumois) ; cf. *FEW* IV, p. 29. Enfin l'*ALG* (III, carte 1022) a relevée *galarnæ* « bourrasque » dans l'Est des départements des Basses-Pyrénées et des Landes.

Phonétisme : On trouve régulièrement une occlusive *g* comme consonne initiale. La voyelle accentuée varie entre *è* et *a*, variation plus locale que régionale, sauf en Saintonge et en Angoumois, où *a* est très caractéristique. Une forme *gwalern* existe en breton ².

Le genre de *galerie* est souvent masqué par la tournure moderne « vent de galerie ». Là où le vocable reste indépendant de « vent de... », il est tantôt féminin, tantôt masculin.

L'origine du mot est incertaine. Un rapprochement avec l'anglais *gale* ³, que la phonétique et la sémantique appuient, serait irrecevable du fait que *galerie* apparaît en français dès le XII^e siècle, alors que *gale* n'est pas attesté en anglais avant le XVI^e ⁴. D'autres étymologies à partir d'un radical *gal-* ⁵ sont écartées par Corominas et Ernault ⁶, puisque la forme bretonne *gwalern* témoigne d'une ancienne consonne initiale *w-*, renforcée par l'occlusive *g*. Ils proposent une origine topographique d'après *walas* « Pays de Galles ».

Il faut dire que le pays de Galles n'est pas en vérité au Nord-Ouest ni à l'Ouest de la Normandie ou de la Bretagne. En outre, on doit se garder d'attacher trop d'importance à la forme bretonne *gwalern*, qui est sans

1. Corominas, *s. v. galerna*.

2. *FEW*, IV, p. 29.

3. Bruch dans *ZRPh.*, XXXVIII, p. 689-90.

4. Corominas, *s. v. galerna*.

5. Gamillscheg, p. 453 (et Pokorny) : *gala* celt., aussi *gal*, *gail* irlan. « fumée », « rafale » ; *FEW* IV, p. 29 : *galare* celt. « geler ».

6. *Revue Celtique*, XXVII (1906), p. 223-230.

doute analogique vu qu'en moyen breton la forme *galerie* existe ¹. La preuve d'une influence analogique sur *galerie* réside dans la coupure du vocable en *gwall*, adjectif « mauvais », et *arne*, coupure signalée pour le patois de Léon par A. Troude (*Dictionnaire français et breton du dialecte de Léon*, s. v. *vent*). Ce qui est intéressant est que Troude, n'étant pas à cette époque conscient de la mécoupure, a allégué que *gwalarne* est un « mot contracté pour *gwall* et *arne* ». Cette erreur est tout à fait compréhensible, car dans le dialecte de Léon *-arne* s'est complètement libéré de *gwal-* et mène une vie indépendante. A l'article « tempête », Troude enregistre *barr-arne*, *barr-avel*, et il donne l'expression *eur gwall arne a bet deac'h* « hier il a fait un fort orage ». Les formes *arnu*, *ernu* qui expriment un orage en picard (cf. ALF carte 945) et qui sont apparentées au français *hargne* ², ne peuvent pas expliquer le phénomène breton ³.

On doit donc revenir à une racine *gal-*. *Galerie* serait la forme normande (*g-* initiale de syllabe se maintient intact en normand) propagée aux autres régions. Je propose une autre racine. Il s'agit d'une autre racine *gal-* assez rare ailleurs mais fort répandue en celtique, au sens de « puissant » ⁴. Peut-être est-il aussi permis d'y ramener l'anglais *gale*, qui serait une ellipse de *gal wind*. *Galerie* serait en quelque sorte analogue, par son sens littéral, à *mistral* et peut-être aussi à *cers*, tous les trois vents du Nord ou du Nord-Est ⁵.

En ce qui concerne la terminaison, Diez (*Gram.* II, p. 387) et Brück (cité ci-dessus) affirment que le suffixe *-ERNA* s'applique surtout à des phénomènes naturels (par exemple *HIBERNU* et *LUCERNA*). Schuchardt (*Romania* IV p. 225) a relevé *chalaverna* « éclair » en bas-engadin ; *gala-*

1. « *Gw-*, forme théorique et générale d'un préfixe périodiquement répandu dans toute la famille celtique avec le sens primitivement local « au-dessous de », et par conséquent atténuatif, péjoratif », V. Henry, *Lexique Éty. Breton*, p. 145. Au sujet de la forme bretonne *galern*, voir *FEW*, IV, p. 29.

2. Voir Bloch-Wartburg s. v. *hargneux* ; et *FEW* s. v. *harmjan*.

3. Depuis la rédaction, j'ai trouvé dans le *Lexique Éty. Breton* de Henry (p. 17) les formes *arné*, *arnéo*, *arnev* « orage ». Henry dit : « Ce type peut représenter un celtique **arnawio* « pluie torrentielle », qui serait dérivé de *arno* « eau courante », gaul. *Arnos* > latin *Arnus* « l'Arne ». On sait quelles difficultés entourent l'origine des hydronymes en *ar-*. De toute façon, ces hydronymes sont plus usuels dans les langues germaniques. Pour *arna* dans l'hydronymie, voir P. Lebel, *Principes et Méthodes de l'Hydronymie Française*, 591.

4. Cf. Holder, *Alt-Keltisch Sprachschatz*, p. 1521 ; et Henry, *op. cit.*, p. 128.

5. Voir au chapitre « vents du Nord-Ouest ».

verna, *calaverna* « bruine », « brouillard » en haut-italien. Cf. aussi *sibern*, désignation de la bise dans une localité lyonnais (*ALLy* carte 767, point 13).

Traversa : Ce type appartient proprement au francoprovençal. Les limites septentrionales se trouvent dans l'Allier et en Saône-et-Loire ; de là, l'aire de *traversa* descend jusqu'aux départements méridionaux du Gard et de l'Hérault. A l'Est, l'aire s'arrête à la Savoie et à la Drôme ; à l'Ouest, le vocable a rayonné à 628 (Dordogne) et à 711 (Corrèze).

Cette désignation est assez explicite par elle-même. Elle s'applique au vent qui souffle dans un sens transversal par rapport à la bise et au vent du Midi, les deux vents dominants.

Traversa peut être une ellipse de *AURAM TRANSVERSAM*¹ ou bien un substantif postverbal de *TRANSVERSARE* (cf. *neiger* : *la neige*).

Essayons de restituer l'histoire du vent d'Ouest en francoprovençal. *OCCIDENS*, proprement le point cardinal Ouest, n'a pas été popularisé. Deux termes, relatifs au coucher du soleil, ont appartenu à la langue vulgaire : ce sont *PONENTEM* et *COLLOCANTEM* (> *ponent* et *couchant*) ; mais nous allons voir que leur emploi et leur extension sont peu considérables. En ce qui concerne les termes propres aux régions où la désignation *traversa* a pris racine, les anciennes chartes viennent nous aider. Dans les chartes de Mâcon, Savigny, Vienne, Romans, Cluny, et Dombes², *SERUM* « le soir » est fréquemment employé comme point d'orientation Ouest, alors que *MANEM* désigne l'Est. Cet usage n'est pas attesté en latin classique et semble se borner au francoprovençal. Il s'agit d'une latinisation d'un terme de l'usage populaire³. Une charte en langue vulgaire (*Terrier du Temple*

1. En latin, l'adjectif participial (du supin de *TRANSVERTOR*) s'emploie au sens de « oblique », « qui traverse », étant équivalent au français *transversal*. Cet emploi subsiste en italien (*traverso*) et en espagnol (*travieso*). Cf. aussi le portugais *travessio* « vent d'Ouest », et l'italien *traversone* « vent entre levant et tramontana ».

2. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, A. Ragut ; *Cartulaire de l'Abbaye de Savigny*, A. Bernard ; *Cart. de l'Abb. de Saint-André-le-Bas*, C. Chevalier ; *Cart. de l'Abb. de St.-Bernard de Romans* ; *Cart. de l'Abb. de Cluny*, A. Bernard ; *Documents inédits de l'histoire de Dombes*, M. Guigue.

3. On remarque cet usage chez Lamartine : « Qu'un vent vienne à souffler du soir » (*Harm.* I, 5). Cet écrivain est né à Mâcon, élevé à Milly, et a fait ses études à Lyon. Il a donc passé la première partie de sa vie dans la région francoprovençale.

Le vocable *west* (germ.) est probablement apparenté au grec *hesperos* et au latin *vesper* « soir ». En allemand, *abend*, proprement « soir », porte également le sens de « Ouest ».

du *Mallisole*, publié dans les *Documents Linguistiques du Midi de la France*, P. Meyer, p. 45, 47, 64) donne les termes *soir* et *matin* comme désignations des points d'orientation Ouest et Est. Le *Dictionnaire Verduno-Chalonnais* de Fertiault note que « le comte Jaubert a extrait d'un journal de l'Ain les indications suivantes : le matin, le soir, la bise, le vent, pour l'Est, l'Ouest, le Nord, le Sud ». On lit une remarque identique dans Guillemant, *Dictionnaire patois de la Bresse*, p. 198.

SERUM a donc désigné en francoprovençal le point cardinal Ouest ; il est moins certain que le mot ait aussi désigné le vent d'Ouest. Ce qui apparaît sûr, c'est que *traversa* s'est combiné avec les termes d'orientation, *soir* et *matin*, pour désigner respectivement le vent d'Ouest et le vent d'Est. M. Tuaillon a relevé, jusqu'à maintenant en deux localités seulement, les noms *travers du sà*, *travers du mati* (à la Chapelle du Châtelard (Savoie) et Saint-Denis (Ain)). De plus, l'ALF a enregistré à 915 (Ain) *traversa dæ matè* « vent d'Est » et *traversa* « vent d'Ouest ».

Ces deux phrases ont dû être trop lourdes, et, sous l'influence d'un parler de prestige, *traversa* s'est cristallisé et s'est propagé comme dénomination du vent d'Ouest laissant à un dérivé de *matin* le soin de désigner le vent d'Est.

J'ai pu m'informer, auprès des spécialistes de la météorologie à Lyon, que le vent d'Ouest souffle beaucoup plus souvent que son opposé et qu'en outre il amène fréquemment la pluie. C'est là sans doute la raison pour laquelle *traversa* s'identifie uniquement avec le vent d'Ouest. Malgré cela, il est curieux de constater qu'aucun dérivé de SERUM n'a pris naissance en tant que désignation de vent. Nonobstant ce que nous venons de dire, la cristallisation de *traversa* comme désignation du vent d'Ouest et d'un dérivé de *matin* comme celle du vent d'Est a dû s'opérer d'autant plus facilement qu'il y avait déjà des dérivés de *matin* en plus grand nombre que ceux de *soir* ¹.

Phonétisme : On trouve dans le Nord du Lyonnais *travers* ; ailleurs en Lyonnais *traverso*, -a ; en Forez *traversi* ; dans l'Est du Massif Central

1. Il existe *matinal*, *matineux*, *matinier*, *matinée*, à côté de *soirée*, *seral* (prov.). SERUM est si pauvre en dérivés qu'au autre mot SERENUS semble avoir été adapté pour combler la lacune : *serein*, proprement « rosée du soir », désigne en provençal une « brise du soir » ou « vent léger qui souffle quelquefois avant le lever du soleil » (Mistral, II, p. 881). En catalan, *serè* « vent de ponent » doit aussi être ramené à SERENUS « calme », puisque, malgré le sens précis de « vent d'Ouest », de *serè*, SERUM n'est pas attesté dans la langue catalane.

traverso, *tro-* ; au Centre et dans l'Ouest *trabersa -o* ; en Lozère *trabeso* (RS > -ss- > -s-) ; à 917 (Ain) *travaeo* ; à 628 (Dordogne) *traverœo*. Le traitement phonétique n'offre pas de particularités irrégulières ; cf. ALF carte 160 « bourse ». Pour -i < -A finale derrière s, voir Puitspelu, *Dict. Éty. du Patois Lyonnais*, 54, 5. L'ALF a relevé deux dérivés : *trabersye* (masc.) < TRANSVERSA + ARIU à 764 (Tarn), et *travesalo* < + ALIA à 864 (Vaud).

Vent de la pluie : Les vents d'Ouest viennent de l'Atlantique et apportent de cet océan des nuages chargés de vapeur d'eau. C'est grâce à ces vents que la pluie tombe dans le Sud-Ouest de la France. Depuis la côte océanique jusqu'au Massif Central, la pluie a fréquemment inspiré la désignation du vent d'Ouest. PLUV- a servi de base aux désignations, mais les formes intégrales varient selon les régions.

Voici les formes : d'après l'ALG (III, carte 829) :

Basses-Pyrénées — précédées de « vent » — *plui*, *plweyo* ; Hautes-Pyrénées — précédées de « vent » — *plui* ; Lot-et-Garonne — précédées de « vent » — *plui*, *pluyou* ; aussi « vent de la » *plèdzo*, — *plèjo* ; Ariège — « vent de la » *plujo* ;

Dans le Massif Central (ALMC I, carte 22) : Cantal — *bē plujau*, *bē pleu*, *bē plètso*, *bē plùtsau* (à 715 et 717 de l'ALF). D'après l'ALFs : Haute-Garonne (752 et 762) — *plujyal* ; (763) *ben plèts* ; Tarn (744) — *ben de la plètso* ; (753) *bem plès* ; Lot (619) — *bē plùtsal* ; Dordogne (615) — *pluyao*.

Ces formes remontent aux sources suivantes :

PLOVIA > *plèjo*, *plèdzo*, *plwèyo*, *plètso*, *plujo* ; PLOVIU(s) > *plèts*, *plès pleu*, *plui* ; PLOVIALE > *plùtsal*, *plùtsau*, *plujyan*, *plujau*, *pluyao*.

Les formes de PLOVIA et PLOVIALE montrent que l'amuïssement de -v- très commun pour PLOVIA (cf. français *pluie*), n'a pas eu lieu dans les régions intéressées. Le traitement de -v- suivi de *yod* concorde, dans ces localités, avec le traitement analogue dans RUBEUS (cf. ALF carte 1171) et dans LEVIARIUS (carte 756). A 615, l'ALFs note *pluyao*, alors que *ledzye* < LEVIARIU et *rudze* < RUBEU, mais M. Nauton a montré (RLiR XVIII, p. 223) que dans cette région — Saint Pierre de Chignac — il y a flottement entre -dz- et -y-. Pour la question de l'amuïssement ou du maintien de -v- suivi de *yod*, voir Ronjat 296.

Il y a eu diphtongaison conditionnée (par *yod*) dans les formes qui avaient o dans la syllabe accentuée (PLÖVIA et PLÖVIU). La forme *plwèyo* atteste une étape dans l'évolution de la diphtongue ; dans toutes les autres

formes, *è* résulte de la réduction de *we*. A ce propos, voir Ronjat 103 et 105.

Les formes de PLOVIU sont très intéressantes. Non commentées jusqu'ici, elles représentent les seules continuateurs de l'adjectif PLOVIUS, très fréquent en latin et identique au français *pluvieux*, *pluvial*¹. Les exemples suivants en illustrent l'usage :

Hor., *Od.* I, 17, 4 : « *Pluvii venti* » ; Ovide I, *Met.* 66 : « *Pluvius Auster* » ; Cic., *Mur.* 9, 22 : « *Ut aquae pluviae arceantur* ».

On n'est pas à même de préciser la répartition du vocable au début de la romanisation de la Gaule. Il est tout de même très vraisemblable que l'usage fut aussi sporadique qu'il l'est actuellement, et que le terme est venu au roman, non pas isolément, mais en faisant partie de la phrase VENTUS PLOVIUS. Dans l'usage général, PLUVIOSUS et PLUVIALIS étaient préférés parce que la terminaison les insérait dans une catégorie d'adjectifs bien répandue.

La Gascogne est, avec le Massif Central, la région la plus conservatrice du gallo-roman, et de nombreux vocables qui ne sont pas attestés ailleurs y survivent. M. Baldinger (*RLiR* XX, p. 73 et XXII, p. 276) nous en a fourni quelques exemples. Peut-être le *Vocabulaire de la Gascogne Médiévale*, à présent en chantier à l'Institut de Linguistique Romane de l'Académie des Sciences à Berlin, présentera-t-il plus de détails à propos de PLOVIUS.

Il se peut que là où les formes de PLOVIA semblent être des substantifs équivalents au français *pluie* (*vê de plêtso*, *vê plweyo*, etc.) on ait en réalité affaire au féminin de l'adjectif PLOVIUS, ellipse d'un ancien AURA PLOVIA. Dans les cas de *bem plweyo* (Basses-Py.) et *bê plêtso* (Cantal) où il faudrait dire au sujet de la relation syntaxique entre *vent* et *pluie* que le second terme est le complément oppositif du premier, cette hypothèse est plus valable que dans les autres cas. On sait qu'à la différence de l'anglais et de l'allemand, les langues romanes ne combinent pas facilement deux substantifs sans particule d'enchaînement. Dans ces formes et même dans celles qui contiennent la particule d'enchaînement (*vê de la plêtso*), l'influence française — celle des termes officiels : *vent du Nord*, *du Sud*, etc. — aurait pu introduire le mot *vent*. Nous allons voir (au chapitre « Désignations Officielles ») que cette influence se manifeste dans les formes,

1. Il existe aussi en catalan *vent pluig* 1) « vent e pluja tot plegat » ; 2) « vent humit » ; 3) « agua prima batuda pel vent » (Griera, *Tresor*, XIV, p. 229). *Pluig* peut remonter à PLOVIU(S), comme *roig* < RUBEU(S).

vent de bise, vent de gallerne, qui se trouvent dans le Sud-Ouest de la France. La preuve que le féminin de l'adjectif *plovius* a existé comme désignation du vent d'Ouest, sans qu'on puisse préciser sa répartition, réside en ce que *la plèjo* désigne le point cardinal Ouest en un point de la Haute-Garonne (762NE, *ALG* II, carte 229). L'*ALG* donne deux termes — *plèjo* et *sers* — comme nom de point d'orientation ; mais *sers* (< *circiu*) reste seul actuellement pour dénommer le vent d'Ouest, ayant évidemment évincé *plèjo* (AURA *PLOVIA*). A 647NO (Lot-et-Garonne), *plujau* désigne le point d'orientation Ouest et aussi vent d'Ouest.

Il convient de signaler que *PLUVIALE* s'emploie comme désignation du vent dans d'autres régions que celles indiquées par l'*ALF*. Le *FEW* (Lief. 59, p. 107) a relevé au Centre *vent pliau* « vent d'Ouest » ; à Toulouse *plujal* « côté d'où vient la pluie » ; à Gourdon *ben plutsal* « vent du Sud-Ouest » ; à Bétaille *plujal*, à Carlat *plojau* « vent d'Ouest » ; limousin *pluia* ; haut limousin *pluyau* ; périgourdin *plouiau* « vent d'Ouest ». Attesté dans la littérature du moyen âge, le vocable semble avoir été familier aux parlers franciens. Voici reproduit un des exemples recueillis par Godefroy (VI, p. 233) :

« Et les quatre vents principaulx / Avec tous leurs collateraulx / Galerne soulerre avec bise / Et plugeau, nul ne me desprise » (Deschamps, *Poésies*). Dans les textes littéraires, *plugeau* désigne le vent du Midi,

Il est intéressant de constater que la forme populaire de *PLUVIALE* porte exclusivement le sens de vent ou de point d'orientation, tout au moins au Nord de la Dordogne (selon les indications du *FEW* et de Godefroy). La forme savante porte le sens général de « qui a rapport avec la pluie ». La forme populaire de *PLUVIOSUS* (*plujos*, voir *FEW*, Lief. 59, p. 108) n'a pas été une désignation de vent.

Dans d'autres régions de la France, la pluie motive la désignation du vent d'Ouest ; mais selon les habitudes linguistiques locales, les formes lexicologiques diffèrent.

Dans la Haute-Loire (*ALMC* carte 21), on trouve un type *pisarela*, coexistant le plus souvent avec *traversa*. On ne saurait pas dire si *pisarela* est en voie d'être remplacé par *traversa*, ou s'il est simplement de formation vulgaire, appartenant à un groupe social et linguistique particulier. Il s'agit d'une racine *pisar*, proprement « uriner », plus le suffixe *-ELLA*. Cette racine est fort répandue dans les langues romanes et germaniques et semble être de formation onomatopéique. L'évolution sémantique à

« pleuvoir » ne demande aucune explication. Le sens de « pleuvoir à verse » est enregistré par Mistral (II, p. 582). En outre, *na pisæ* exprime une averse dans la Haute-Loire et l'Ardèche ; *uno pisado* dans l'Aveyron (ALMC, carte 28) ; *una pieadæ* dans les Landes (ALG III, carte 815) ¹.

Dans une localité des Hautes-Pyrénées (696), l'ALG a relevé *labasèræ* « vent d'Ouest » qu'il décrit, à tort semble-t-il, comme une désignation topographique d'après Labassère, 6 kilomètres à l'Ouest ². *Labasi*, *lawasi*, *labaso*, *labasado*, *del(a)was* s'emploient très souvent en gascon et en béarnais au sens d'« averse » ³. La désignation de vent doit y être ramenée. Il s'agit de la racine du verbe LAVARE + le suffixe préjoratif -ACEU ⁴ + le suffixe -ARIA. Il y a eu d'abord *labas*, puis *labaseræ* « vent qui apporte les averses ».

L'ALF a relevé à 746 (Aveyron) *ben mol* « vent d'Ouest ». *mol* n'a pas ici son sens premier « doux », mais un sens local « humide ». Cf. ALLy, carte 781 *moyi*, *moli* « pleuvoir » ; l'espagnol *mojar* « tremper » < le latin vulgaire MOLLIARE.

Ponent : Ce type désigne le vent d'Ouest dans quelques localités situées sur le pourtour de la côte méditerranéenne. Nous avons vu que *ponent* est une désignation panromane, ayant été aussi relevée en catalan, espagnol et en italien. L'usage gallo-roman semble se borner au milieu marin.

PONENTEM est un synonyme populaire de OCCIDENTEM et, ainsi que ce dernier, décrit l'action de se coucher en parlant du soleil. Le vocable appartient proprement à la péninsule ibérique où le verbe SE PONERE (d'où le participe présent PONENTEM) conserve le sens de « se coucher » en parlant du soleil ; cf. *ponerse* esp., *pondre-se* cat... On sait qu'en gallo-roman le sens de PONERE s'est vu limité à « déposer des œufs » en parlant de la poule.

Phonétisme : On trouve *punēa* à 779, 899, 861 ; *ben da punen* à 798 ; *pulēa* à 844 ; *purēa* à 893 ; *punān* à 895 ; *punēnte* à 898. Les formes *pulēa* et *purēa* relevées en deux localités voisines résultent de la dissimilation de la première consonne nasale en -l- et en -r-.

1. Cf. inversement *trabersa* « vent d'Ouest », *trabesajado* « averse » (Lozère) ; ALMC, carte 28.

2. Labassère semble être une localité de fort peu d'importance ; Lourdes est aussi quelques kilomètres à l'Ouest du point 696.

3. ALG, III, carte 815.

4. Cf. Rohlfs, *op cit.*, p. 134-135.

Vent de kapbat : Cette dénomination s'emploie dans les Landes où le point d'orientation Ouest est désigné par le mot *kapbat* (voir *ALG* II, carte 229, et III, carte 829). Ce vocable remonte à CAPUM (CAPUT en latin classique) + VALLEM (cf. GALLUM > gat). En gascon, *cap* a un emploi adverbial, et, suivi, de la préposition *à*, remplit plusieurs fonctions, dont « vers », « jusqu'à », ou simplement « à » ; par exemple *ana cap a Toulouso* « aller à Toulouse ». *kapbat*, en quelque sorte analogue au terme plus connu : *aval* est, tantôt substantif (« l'Ouest »), tantôt adverbe (*ficha capbal* « jeter à bas »), tantôt préposition (*parti capbal lou cami* « descendre la route). *kapbat* désigne, dans les Hautes-Pyrénées et dans la partie sud-est du Gers, le point d'orientation Nord.

Vent de daré : *daré* ou *en daré* (le français *derrière*) est une variante lexicologique de *kapbat*. Ainsi, en diverses localités gasconnes (notamment dans le Gers) le vent d'Ouest s'appelle *ben de daré* ou *ben daré* (< DE RETRO).

Vent de largue : LARGUS décrit, dans le vocabulaire nautique, la partie d'un navire entre la proue et la poupe (cf. anglais *broad-side*). Le *vent de largue* est donc opposé au vent en poupe ; c'est le vent « oblique par rapport à l'axe longitudinal du navire ».

On trouve en provençal : *vê de larg* à 871 ; *largado* à 872, 882, 851 (-a) ; *lu lar* à 862 ; *vê lard* à 877 ; *vê la* à 893. La désignation est aussi relevée en catalan : *llargarda*, *llargu* (Griera).

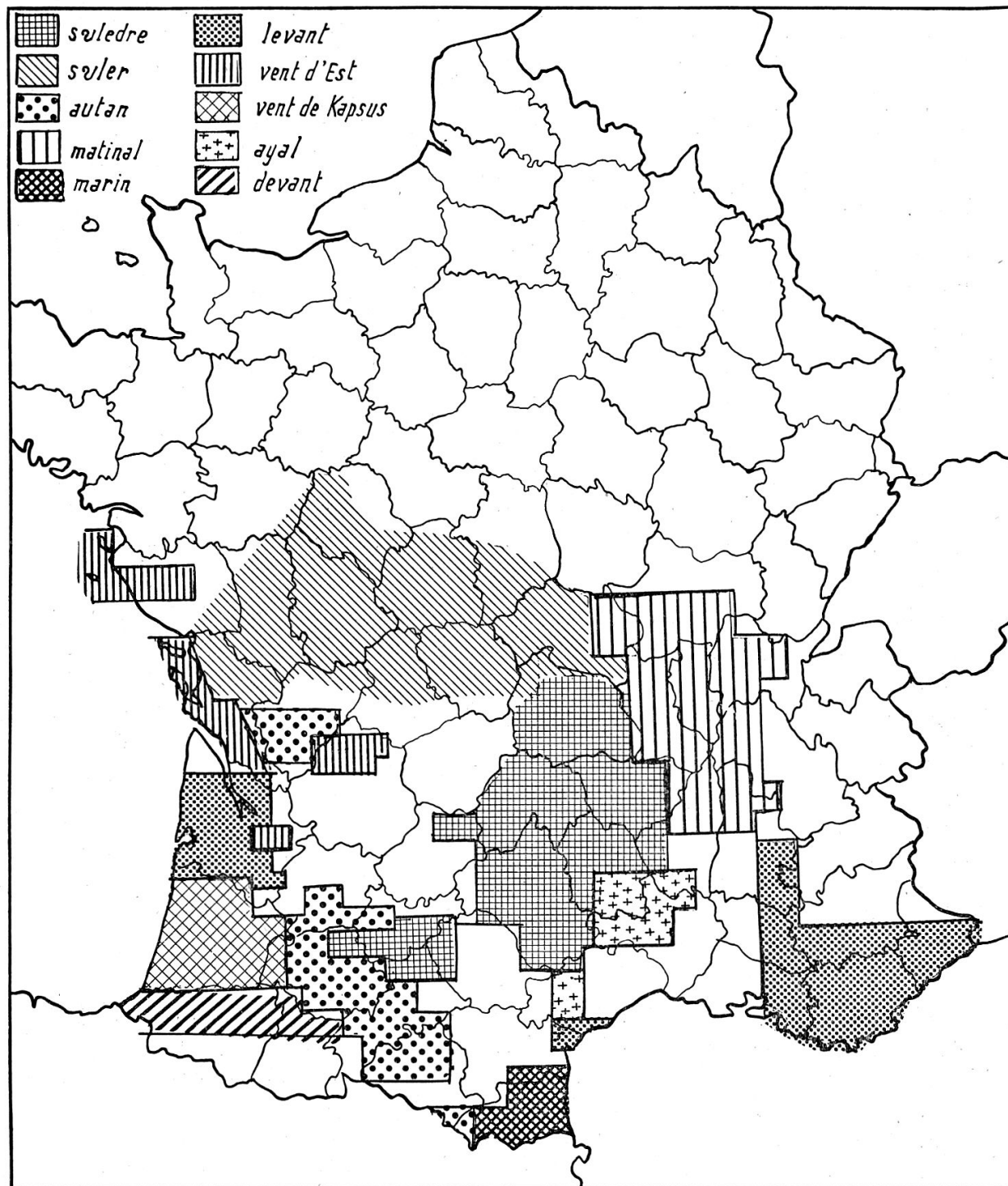
A terre, la désignation, qui en mer ne s'applique à aucun vent soufflant d'un point cardinal défini, s'est figée sur le vent d'Ouest ; ceci en raison sans doute du fait que les points joignant une ligne longitudinale s'associent avec le Nord et le Sud, tandis que ceux placés aux bouts d'une ligne perpendiculaire s'associent avec l'Ouest (cf. *traversa*) et l'Est.

V. LES VENTS D'EST.

Quatre aires, assez nettement découpées, s'observent : dans la vallée du Rhône un type *matinal* ; dans l'extrême Sud-Est de la France un type *levant* ; dans la moitié ouest de la région gasconne un type *autan*¹ ; et

1. Voir ALTANUS au chapitre « Vents du Sud ».

couvrant, semble-t-il, la plus grande partie de la langue d'oïl et aussi le Massif Central un type *solèr* (*suledre* dans le Massif Central) (voir carte n° 6).



CARTE 6. — « Vent d'Est ».

Soler : De toutes les désignations populaires de vent, seule *la bise* a une extension plus large que *solèr*. L'*ALF*, dont les indications concernant le vent d'Est sont peu considérables, la relève partout en Bretagne, Anjou, Poitou, et aussi dans le Tarn-et-Garonne, Lot, Haute-Garonne, Puy-de-Dôme, Allier, Loire-et-Cher¹. L'*ALMC* (I, carte 21) confirme les données de l'*ALF* : le type *suledre* y existe partout sauf à l'extrême Est. *solèr* a été relevé dans le pays de Sologne où le vocable « a toujours été employé dans les atténuements de propriétés par opposition à *galerie* « l'Ouest »²; en vendomois « le Sud-Est », opposé à *galerie* « le Nord-Ouest »³; en Saintonge⁴; et dans la Haute-Saône⁵. La désignation semble avoir été familière aux parler franciens, et Godefroy (VII, p. 454) en fournit plusieurs exemples au sens de vent d'Est, le point cardinal Est et vent du Midi, p. e. :

« Sollerre chaus par sa chalors / Painture la terre de flors

(Macé de la Charité, *Bible*)

« Deus de soleire » vendrat (*Psalt. Monast. Corb. Richel*)

« Soulerre souffle d'une part, et bise d'autre » *Yst. d'Appolon*).

D'après Godefroy, *souleire*, *solaire* désignent le vent d'Est en Bourgogne et en Champagne; dans la Bresse et les Vosges, le vent du Midi s'appelle *solère*.

Les formes septentrionales se distinguent nettement des formes méridionales par la terminaison. On trouve en langue d'oïl : *-èr*, rarement *-ar*; par contre *suledrat suledre* — Lot, Tarn-et-Gar., Haute-Gar. (d'après l'*ALFs*); *suledre*, *suridri*, *subedre* — Cantal; *suledre*, *sulebre* — Aveyron; *suvadre*, *suradra*, *suredre*, *sugedre* (*ALMC*).

Les formes septentrionales remontent clairement à SOLARIS, le vent d'Est soufflant du côté où se lève le soleil⁶. Le sens secondaire de « vent du Midi » tient sans doute à ce que le vent du Midi souffle aux jours ensoleillés.

Boch-Wartburg emploie la graphie *solaire* et explique le vocable (en tant

1. Le nom est connu à Blois : cf. « D'une part devers le vent d'amont... d'autre part devers le vent de soulerre », dans le *Cartulaire de la ville de Blois*, J. Soyer. .

2. Hubert-Fillay et Ruitton-Daget, *Glossaire du Pays de Sologne*, s. v. *solèr*.

3. P. Martellièrre, *Glossaire du Vendômois*, s. v. *solèr*.

4. G. Musset, *Glossaire de l'Aunis et de la Saintonge*, s. v. *solèr*.

5. Fleisch, *Vocabulaire de français régional-Jonvelle*, RLR, LXXI, p. 26.

6. Cf. dans le Massif Central, point 18, *bè der surer*, et l'*ALF*, point 683 (Landes) *bèn de su* « vent du soleil », de l'Est.

que désignation de vent et adjectif) comme un emprunt au latin. Peut-être serait-il plus prudent de faire une nette distinction entre la désignation de vent venant, par la langue populaire, de SOLARE, et l'adjectif *solaire* emprunté au latin au sens de « relatif au soleil ». Abstraction faite de l'attestation champenoise, la graphie n'est, chez les hommes de lettres, jamais *solaire*. Les diverses façons de l'écrire¹ témoignent, semble-t-il, du caractère étranger de la désignation, qui sans doute est venue à Paris des patois environnants. La graphie de *mer* < MARE ou *cler* < CLARU ne présente aucune difficulté, tandis qu'un auteur comme R. Belleau emploie encore au xvi^e siècle la graphie *soulerre* à côté de *laisse*, *aile*, *flaire*². Il n'est même pas certain qu'antérieurement au xvi^e siècle, les écrivains fussent conscients de l'étymologie de la désignation. Vaugelas en a tenu compte quand il écrivit :

« Le solerre, lequel nous devrions plus tost nommer solaire comme qui diroit soufflant de l'endroit où se lève le soleil » (Godefroy VII, p. 454). Avant cette date, la désignation de vent est distincte de l'adjectif, lequel figure dans des textes savants³.

En latin classique, le vent d'Est s'appelle SOLANUS ou SUBSOLANUS, tous les deux dérivés de SOL. SOLANUS subsiste en espagnol : *solano*; en portugais *soao*; en catalan : *solà*; en italien : *solano*. Dans les Pyrénées aussi, le vent d'Est est désigné par le mot *solano* (cf. Mistral II, p. 910). Il semble donc qu'en Gaule, la terminaison -ANUS ait cédé la place à -ARIS ou simplement que SOLARIS ait accaparé le rôle de SOLANUS. Dans la Péninsule ibérique, l'inverse a eu lieu : le sens de SOLANUS s'est élargi. Là, *solà*, *solana* (cat.), *solano*, *solana* (esp.) expriment généralement un lieu ensoleillé. Corominas a trouvé plus de dix fois *solau* (< SOLANU) dans la toponymie de la Catalogne pyrénéenne⁴. Il est intéressant de noter qu'à cet égard la Gascogne va avec la Péninsule ibérique : *soulà*, *soulan* est en gascon un lieu

1. *soleire*, *solerre*, *souleirre*, *souluerre*, *soleurre*, *solère*.

2. « Sus donc, laisse cet air, orage Borean/ Vien soulerre au doux flair, et d'ailes plus mollettes » (Ec. IV).

3. Cf. « Li ans solaire sormonte l'an lunaire de onze jors » (d'un texte du xiii^e siècle, donné par Littré, s. v.).

4. M. Baldinger (RLiR, XXII, p. 252) à propos de *Toponomastique Hispanique* de Corominas. Cf. aussi *sula*, *sulan* « partie d'une montagne exposée au soleil » dans les Pyrénées, relevés par Rohlf, op. cit., p. 125. *sulan* exprime aussi le point d'orientation Sud dans quelques localités du Gers et de la Haute-Garonne ; voir ALG, carte 230 du tome II.

exposé au soleil, nom de lieu et de personne ¹. Le suffixe -ANUS est plus caractéristique des parler ibériques que des parlers gallo-romans, à en juger d'après les noms d'habitants *castellano*, *català*, *valenciano*, *aquitain*, etc. à côté de -ais, -ois < ĒNSIS du gallo-roman.

Phonétisme : L'origine de la terminaison -edre des formes méridionales est obscure. Ce qui rend les choses plus complexes, c'est que Mistral enregistre d'autres terminaisons : -iero, -ieiro -ourè, -ouro. Il doit y avoir des influences analogiques et des substitutions de suffixes qui ne sont pas faciles à démêler. *Souliero soulieiro* peuvent remonter à AURA SOLARIS devenu *SOLARIA par changement de suffixe (cf. SINGULARIS > *singulariu* > *sangler*, *singulier*, Ronjat, 695).

Ce qu'il y a de sûr, c'est que -edre ne vient pas de -ARIS par une évolution phonétique directe. Phonétiquement, les terminaisons septentrionales et provençales peuvent remonter à une base commune. Ce serait ĭ + TR > ěr dans le Nord (cf. TONITRU > *tonèr*), -edre dans le Midi (cf. Ronjat 341 : « à côté de -tr- > -dr- > yr-), on a ambertois (et beaucoup d'autres parlers auvergnats), limousin, quercinois, sarladais, aurillaçois *medre* < MITERE ; *tounedre* < TONITRU ; *teissedre* > TEXITOR et surtout en Auvergne, des noms de famille qu'on écrit en français *Teissedre*, *Sudre* < SUTOR »). L'ALMC montre aussi (carte 33) que *tunedre* < TONITRU existe dans le Cantal, et souvent dans la Haute-Loire sous la forme *trunedre* (métathèse de r). Malheureusement, -ITRUM n'est pas un suffixe ; -ITOR est un suffixe, cas sujet mais non pas adjectival, et son usage se borne aux *nomina auctoris*. On ne voit pas non plus quelle force analogique aurait pu amener l'adhésion de l'une ou l'autre de ces deux terminaison à une racine SOL-.

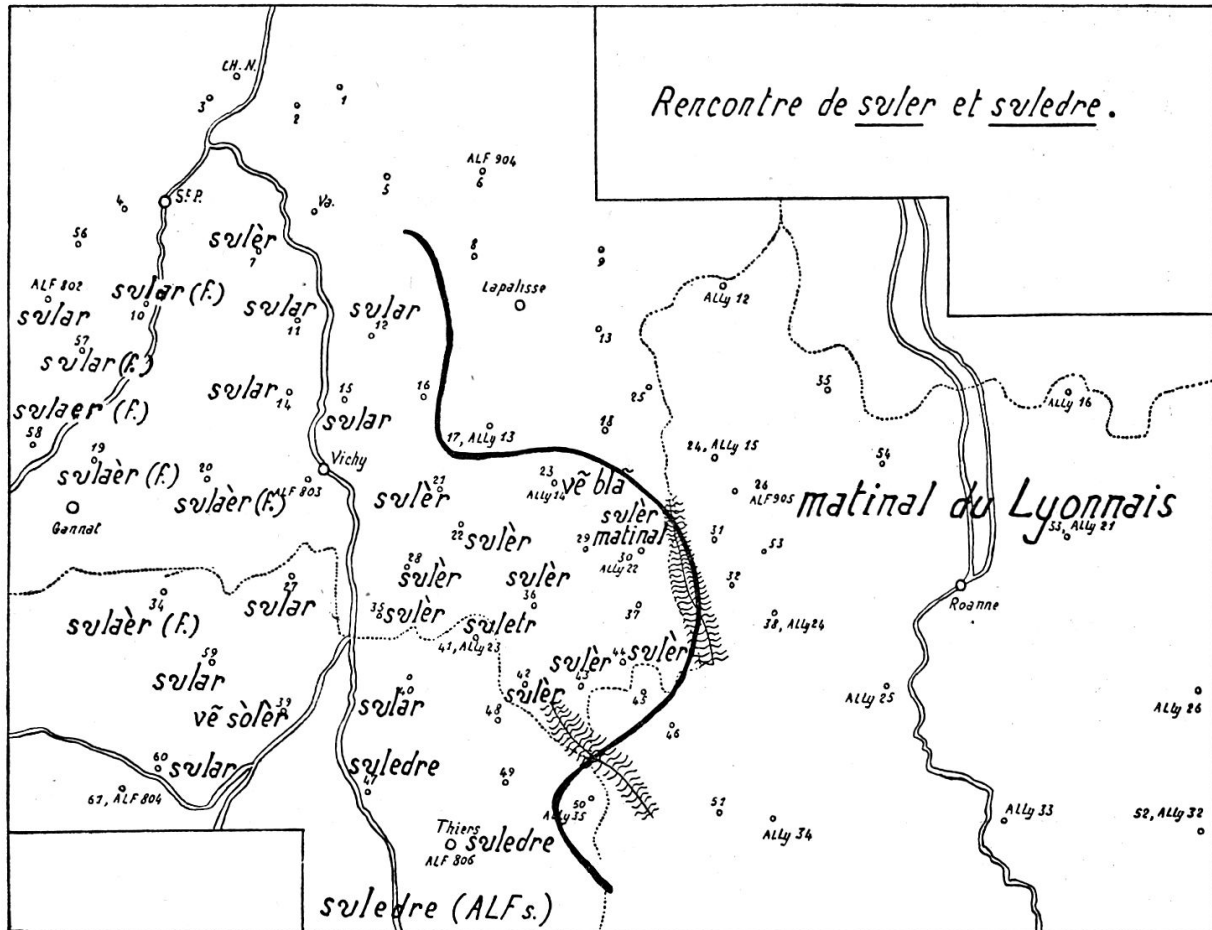
Il me semble bien que la désignation a été empruntée par les parlers provençaux aux dialectes de langue d'oïl. L'emprunt s'est sans doute effectué en Limousin ou dans l'Auvergne, où les zones -er et -edre se rencontrent aujourd'hui. Les enquêtes de M^{me} Escoffier en Bourbonnais révèlent que la frontière entre les zones suit la frontière habituelle entre langue d'oc et langue d'oïl ². L'aspect de la répartition de *suledre* en provençal (voir carte n° 6) est à l'appui de la thèse d'un emprunt au limousin ou au bourbonnais. *suledre* se concentre dans une zone immédiatement au Sud

1. Palay, *op. cit.*, p. 529.

2. Voir carte n° 7. Je remercie M^{me} Escoffier qui a eu l'obligeance de me communiquer cette carte qu'elle avait faite lors de ses enquêtes dialectologiques ; voir son ouvrage : *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier*.

du Bourbonnais et du Limousin, qui est sans doute le débordement de la zone septentrionale.

La question qui s'impose est la suivante : les parlers provençaux, situés sur cette frontière linguistique, avaient-ils conscience, à une étape archaïque



CARTE 7.

de la langue, que la division linguistique entre langue d'oc et langue d'oïl se manifestait par la différence entre les terminaisons *-èr*, *-ar* de langue d'oc et *-edre* qu'ils employaient ? que, bref, *-èr*, *-ar* de langue d'oc équivalait à *-edre* de langue d'oïl ? Les parlers provençaux, ayant eu conscience que, par exemple, *tuner*, *tunar* du bourbonnais était équivalent de *tunedre*, forme archaïque qui existe toujours dans quelques parlers mais qui dans la plupart des cas a évolué à *tunero*, auraient-ils adapté *suler*, *sular*, sous la forme de *suledre* ? Je crois bien qu'une réponse affirmative s'impose. Le problème ne se résout guère autrement. *suledre* avait dû être réfractaire à

une évolution phonétique sous l'influence française parce que le terme appartenait exclusivement et profondément à la vie paysanne et qu'il est né dans une région très conservatrice — le Massif Central qui, nous l'avons vu, a aussi conservé la forme archaïque de TONITRU. Voici le mécanisme : TONITRU > *tunedre* (prov.), *tunèr*, *tunar* (langue d'oïl); SOLARIS > *sular*, *suler* (langue d'oïl) donnant naissance à *suledre* en provençal par l'analogie *tuner*, *tunedre*, *suler* : —; *tunedre* a abouti parfois à *tunero*, mais *suledre* se maintient en tant que nom de vent.

Dans une localité du Massif Central (19, Haute-Loire), le vocable DIRECTUM a influencé la désignation *suler* ou *suledre*. *lu driy suri* « vent d'Est » remonte, phonétiquement et mot à mot, à DIRECTUM SOLICULUM. Dans le Massif Central, *adre* < AD DIRECTUM désigne « le versant de montagne exposé au soleil » (ALMC, carte 76) et DIRECTUM entre dans la formation des désignations des vents, cf. *la dreita biza* « vent du Nord-Ouest » (points 2), *la dreito bizo* « la bise » (point 3, ALMC) ¹.

La variété des consonnes intervocaliques (-l-, -r-, -v-, -g-) du type *suledre* est l'aboutissement normal de -L- intervocalique.

Matinal : Ce type appartient proprement au francoprovençal. L'aire coïncide à peu de chose près avec celle de *traversa*; elles ont, toutes les deux, leur noyau en Lyonnais, mais l'aire de *traversa* s'étend plus largement de tous côtés. Cela tient à ce que *matinal*, terme local, n'est compréhensible que là où *matin* exprime le point cardinal Est, car *matinal* est un dérivé de *matin* dans ce sens-là. Il a été montré que *matin* « Est » est un trait linguistique francoprovençal. Par contre la désignation *traversa* est explicite par elle-même et s'impose facilement hors de la zone francoprovençale.

Phonétisme : On trouve : Saône-et-Loire (906, 907) — *matinal*, (909, 916, 919) — *matno* fém.; Allier (903, 904) — *matinal*; la Drôme (837, 838, 920) — *matinere* fém.; en Lyonnais (ALLy III, carte 769) : au Nord *matno*, *matino*, *matne*, *mateno*, -a, tantôt masc., tantôt fém., au Centre et au Sud *madino*, *madjino*, -a, *madzeno*, -a, *madena*, *mateina*; et débordant dans la Haute-Loire et dans l'Ardèche : *matina*, -au; dans l'Isère *matino*, *matinir* fém.; dans le Puy-de-Dôme *matene*, -a. Il existe aussi l'*ar de ma-*

1. Cf. aussi *auro drecho*, *tems dre* (< TEMPUS) « vent du Nord », dans Mistral, I, p. 182, et II, p. 972; *le droit vent* « vent d'Ouest » à Jonvelle, donné par Fleisch, *op. cit.*, p. 99; *vendo ritto* « vent d'Ouest » à 654 de l'ALS, II, carte 399. Voir aussi Streng, II, p. 165 pour d'autres régions où DIRECTUS est à la base de la désignation des vents.

tno (point 10), *le vè matni* (28), *le vè du matē* (point 40, près de Lyon).

En général les formes remontent à MATUTINALE, tantôt avec VENTUM sous-entendu, tantôt avec AURAM. -ALE est représenté par *-al*, *-o*, *-a*, *-au*, *-è* (cf. le même traitement dans *maréchal*, ALLy III, carte 1166). Les deux aires de *matin*, l'une caractérisée par la conservation de l'occlusive sourde *-t-*, qui serait un ancien *-t-* géminé, l'autre caractérisée par le passage de *-t-* intervocalique à *-d-*, s'observent dans le cas de *matinal*. On trouve réunis dans les formes terminées par *-o* deux traits importants qui servent à identifier la zone francoprovençale, à savoir, l'amuïssement de la consonne finale *-l*, et l'arrondissement des voyelles, c'est-à-dire leur développement en *o* (cf. Borodine, *Développement du francoprovençal*, RLiR XXII, p. 84-86). On rencontre l'homonymie *matno*, *matino* (fém.) « matinée » et *matno*, *matino* (fém.) « vent d'Est » aux points 8, 9, 27, 30. Il semble que cette collision n'empêche par la coexistence des deux termes, du fait qu'ils se situent sur deux champs sémantiques distincts.

Levant : Ainsi que la désignation *ponent*, ce type suit le pourtour de la côte méditerranéenne française, mais s'observe aussi dans le coin de l'extrême Sud-Est, occupé par les départements de Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Basses-Alpes, et Alpes-Maritimes.

Levant est le parallèle de *ponent* en ce qu'il est le synonyme populaire de *Orient* (*ponent* étant le prototype populaire de *Occident*). Mais *levant* est beaucoup plus répandu comme désignation d'un point cardinal et d'un vent, du fait que le verbe *se lever*, en parlant du soleil, est un terme courant, tandis que *PONERE* ne s'emploie, en relation avec le soleil, que dans la Péninsule ibérique. Ainsi, en Gironde, où *levant* désigne le point cardinal Est (ALG II, carte 231), le vent d'Est s'appelle *vent de levant*, L'ALG a aussi relevé pour une localité pyrénéenne la désignation *byento sol salyente*, qui est à ramener à l'expression espagnole *salir el sol* « se lever le soleil ».

Phonétisme : On trouve *lebān* à 778 (Hérault) ; *levān* à 779, 857, 851, 865, 876) ; *laban* à 795 ; *levēnt* à 899 ; *levēnte* à 898. A 899 et 898, A suivi de N implosif, au lieu de devenir *ā*, a abouti à *ē*, par analogie avec *punēnt*, *punēnte*, désignation du vent d'Ouest dans ces deux localités pour *-v- > -b-*, *L- > l-*, voir ALF, carte 762 « levain ».

On rencontre en Gironde *læbā*, *luwan*, *lævan*, *læwā*, *lëwan*. Le traitement de *L-* initiale et *-v-* intervocalique concorde avec le traitement de ces sons dans d'autres mots (cf. ALG III, carte 741 « levain »).

Ayal : Dans une petite zone occupée par les localités 840, 841, 842 (Gard), 757, 758 (Hérault), le nom du vent d'Est (vent du Sud-Est à 758) remonte à AQUALIS. La désignation est montée jusqu'au Massif Central, où l'ALMC la note à 33, 34, 37 (Lozère) et à 35 (Ardèche). Il s'agit du vent qui apporte l'eau, la pluie plutôt que de celui venant de la mer, lequel s'appelle dans cette région MARIN ¹.

On trouve *ogyel* (840); *ayalas* (841 et 33, 34 de l'ALMC); *igyelas* (842); *ayal* (757, 758); *oyel* (39, ALMC); *eigyola* (35, ALMC); *ayaras* (37, ALMC).

La terminaison *-as* vient du suffixe péjoratif *-ACEU*.

La première étape dans l'évolution de AQUALIS a été *agale*, par suppression régulière de *w*. *agale* a ensuite donné, conformément à la « loi », les formes en *-al*. Les formes en *-gy-* montrent le début de la palatalisation de l'occlusive *g*. La fricative palatale *-y-* est l'aboutissement de cette évolution. Les formes terminées par *-el* semblent résulter du passage de *a* tonique de *agale* à *e*, par une dissimilation. A 39, il aurait pu y avoir une confusion du suffixe *-ALE* avec *-ILE*. En ce point *-ILE* aboutit à *-yel* (*-yal* ailleurs dans le Massif Central), cf. *myel*, *myal*, ALMC, carte 615. Pour ce qui concerne la voyelle initiale, *a* prétonique est devenu *o* dans les formes *ogyel*, *oyel*, tout comme dans *trabersa* > *trobersa*. D'autre part *a* est devenu *ai*, par le dégagement d'un *yod* en avant, puis *ei* (dans *eigyolas*). Le processus, très fréquent dans le Massif Central, est *ai* > *ei* > *iy* > *i*, cf. ALMC, carte 212 « airelle ».

Vent de kapsus : Cette désignation est l'antonyme de *vent de kapbat*, et s'applique au vent d'Est partout dans les Landes (ALG III, carte 825). Là, *kapsus* < CAPUM SURSUM exprime le point d'orientation Est. Voir *vent de kapbat* au chapitre « Vents d'Ouest ».

Vent de devant : Cette désignation est employée en opposition avec *vent de daré* dans la Gascogne (voir *vent de dare* au chapitre « Vents d'Ouest »). Dans la moitié sud des Hautes-Pyrénées, un dérivé *dawanté*, d'accentuation oxytonique, s'emploie indépendamment de *vent de...* Il s'agit de *dawan* + le suffixe *-ARIU*. Pour *-é* < *-ARIU* en gascon, cf. Rohlf's, *Zur Kenntnis der Pyrenäenmundarten*, dans RLiR VII, p. 141.

1. Cf. le dicton : « *l'ayalas ploü üè teur sōz estre las* » « l'ayalas pleut huit jours sans être las » ; ALMC, I, *Proverbes sur le vent*, carte 22*.

(A suivre.)

M. ALLEYNE.